

N° au catalogue 89-657-X2020001
ISBN 978-0-660-33817-0

Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

Évolution de la situation socioéconomique de la population noire au Canada, 2001 à 2016

par René Houle

Date de diffusion : le 13 août 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Remerciements.....	4
Introduction.....	5
Section 1 — Immigration des populations noires au Canada.....	7
Famille et immigration antillaises	7
L’immigration africaine	8
L’immigration des populations noires nées dans les autres régions du monde	9
Migration, famille et monoparentalité.....	10
Section 2 — Scolarité.....	12
Le tiers des femmes noires de deuxième génération possède un diplôme universitaire	12
Diversité chez les diplômés universitaires	14
Section 3 — Emploi et chômage.....	18
Le taux d’emploi des personnes noires est plus faible que celui du reste de la population	18
Entre 8 % et 12 % des travailleurs noirs sont en chômage.....	18
Les immigrantes des pays africains présentent les taux d’emploi les plus faibles.....	20
Section 4 — Secteurs d’emploi.....	23
Le tiers des femmes noires travaillent dans le secteur des soins de santé et de l’assistance sociale.....	23
Surqualification et lieu d’obtention du plus haut diplôme universitaire chez les immigrants	25
Section 5 — Salaire annuel médian	27
Le salaire médian des hommes noirs figure parmi les plus faibles.....	27
Section 6 — Situation de faible revenu chez les enfants noirs.....	30
Près du tiers des enfants noirs vivent en situation de faible revenu	30
Conclusion	34
Annexe Tableaux.....	35
Annexe — Méthodes et variables	42
Références	43

Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par René Houle, en collaboration et avec la contribution de plusieurs personnes. L'auteur tient d'abord à remercier Jean-Pierre Corbeil, Hélène Maheux, Éric Caron Malenfant, Louis Cornelissen et Martin Turcotte du Centre de la statistique ethnoculturelle, langue et immigration de Statistique Canada. Des remerciements sont également adressés à Deniz Do, Isabelle Duncan, Marie Desnoyers, Dorcas Hindir, Nicolas Bastien et Filsan Hujaleh de la même équipe.

L'auteur souhaite également exprimer sa reconnaissance à Carl E. James (professeur, Université York), Anne-Marie Livingstone (boursière postdoctorale, Université Harvard), Malinda S. Smith (professeure, University of Alberta), ainsi qu'aux autres membres du Groupe de travail sur les communautés noires pour leurs conseils avisés dans le cadre de ce projet.

La diffusion du présent rapport n'aurait pas été possible sans la collaboration étroite de la section du service à la clientèle de Diversité et Statistique socioculturelle. L'auteur tient à mentionner en particulier les noms de Denis Thériault, Marie Comeau, Nathalie Villemure et Shelley Dansereau qui ont travaillé à des tâches de vérification des données, de traduction et de préparation des nombreux fichiers pour leur diffusion.

Évolution de la situation socioéconomique de la population noire au Canada, 2001 à 2016

par René Houle

Introduction

Le présent rapport s'inscrit dans le contexte de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine et se veut une contribution à une meilleure compréhension des conditions socioéconomiques générales des populations noires au Canada. Il fait également suite à une série de documents analytiques publiés en 2019 et en 2020 (Statistique Canada, 2019; Statistique Canada, 2020; Turcotte, 2020), lesquels ont notamment mis en lumière la diversité des populations noires, leur jeunesse relativement au reste de la population canadienne, ainsi que certaines dimensions de leur situation socioéconomique, en particulier la scolarisation chez les jeunes, et leurs perceptions et attitudes par rapport aux difficultés rencontrées.

Plusieurs autres études ont aussi permis de documenter divers enjeux socioéconomiques communs aux populations noires tels que le chômage, la pauvreté et les inégalités de revenu (Block, Galabuzi et Tranian, 2019; Attewell, Kasinitz et Dunn, 2010), le racisme et la discrimination (Maynard, 2018; Waldron, 2018) et des inégalités relatives à la santé (Nnorom, Onye et autres, 2019).

Dans les études récentes sur les populations noires au Canada, plusieurs personnes se sont intéressées à la question de la discrimination dont ces populations sont victimes. Des pratiques discriminatoires ont en effet été relevées dans plusieurs domaines de la vie sociale et économique, tels le système de justice et les relations avec les services policiers (Maynard, 2018), le programme d'immigration, le système de protection de la jeunesse (Kikulwe, 2016; Lavergne et autres, 2009), le système d'éducation (James, 2018; James 2019) et dans le domaine du travail infirmier (Calliste, 1996). D'après les données du cycle 28 de l'Enquête sociale générale sur la victimisation (2014), 24 % des personnes noires âgées de 15 ans ou plus ont déclaré avoir fait l'objet d'une forme ou d'une autre de discrimination en raison de leur ethnicité, leur culture, leur race ou la couleur de leur peau au cours des cinq années précédant l'enquête. En comparaison, 4,6 % des personnes dans le reste de la population ont déclaré avoir vécu une telle forme de discrimination¹.

L'un des principaux défis auxquels font face les populations noires au Canada est l'écart entre le niveau de scolarité postsecondaire des jeunes Noirs et celui des autres jeunes. En effet, les jeunes Noirs sont moins susceptibles d'avoir fréquenté un établissement d'enseignement supérieur et d'avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires, une situation particulièrement marquée chez les jeunes hommes (Turcotte, 2020). Des études suggèrent que la situation des jeunes Noirs à cet égard pourrait notamment être associée aux attitudes, aux comportements et aux préjugés qu'entretiennent certains enseignants envers eux (James et Turner, 2017).

Deux aspects de la situation des communautés noires ont été moins fréquemment abordés dans la littérature, soit 1) l'évolution au fil du temps des divers indicateurs de bien-être économique et social; 2) la variation, au sein des populations noires, de la valeur de ces indicateurs selon le sexe, le statut de génération et la région d'origine ou de l'ascendance. Des études montrent en effet que les conditions socioéconomiques des Noirs peuvent varier selon ces caractéristiques, certains sous-groupes étant plus désavantagés que d'autres sur le plan des revenus, par exemple (Attewell, Kasinitz et Dunn, 2010). Or le recensement de la population permet de fournir des renseignements à propos de l'hétérogénéité de la population noire et ce, de façon historique.

Les analyses présentées dans ce rapport sont fondées sur les données des recensements de 2001, 2006 et 2016, puis de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. La population d'intérêt est celle des adultes qui sont en âge de travailler et qui ont pour la plupart terminé leurs études, soit la population âgée de 25 à 59 ans. La population noire, définie comme étant composée des personnes faisant partie du groupe de minorités visibles noir, est désagrégée au moyen de quatre caractéristiques principales, soit l'année de recensement, le sexe, la génération et la région ou le pays d'origine.

1. Parmi les groupes de minorités visibles, les personnes noires présentaient le pourcentage le plus élevé, suivies des groupes arabe (22 %), latino-américain (17 %) et sud-asiatique (15 %).

Trois grandes questions de recherche orientent la structure de ce rapport analytique : comment la situation démographique et socioéconomique des populations noires par rapport aux autres populations a-t-elle évolué au cours des 15 années ayant suivi le Recensement de 2001 (famille, scolarisation, emploi, salaires et situation de faible revenu)? Est-ce que les tendances observées varient selon les sous-groupes formant la population noire? Dans quelle mesure la situation des populations noires à l'âge adulte, en matière d'éducation et sur le marché du travail, est-elle liée aux conditions familiales et socioéconomiques durant l'enfance?

Le présent rapport analytique est divisé en sept sections. La section 1 brosse un portrait de l'immigration des populations noires au Canada au cours des dernières décennies. On y aborde plus particulièrement la question de l'immigration antillaise et africaine, leurs principales caractéristiques et quelques-unes de leurs particularités.

La section 2 du rapport porte sur le niveau de scolarité. La scolarité au sein de la population noire du Canada y est étudiée selon le sexe, la génération et la région de naissance ou de l'ascendance et ce, de 2001 à 2016.

Ces deux premières sections constituent la toile de fond pour les analyses présentées dans les sections suivantes.

Les sections 3, 4 et 5 proposent un examen de certains indicateurs de participation au marché du travail : les taux d'emploi et de chômage sont présentés à la section 3, les secteurs d'activité relatifs à l'emploi occupé sont examinés à la section 4, et le salaire annuel ainsi que le taux de surqualification sont traités à la section 5.

Enfin, la section 6 se penche sur la situation de faible revenu des enfants âgés de moins de 15 ans. Par ailleurs, les tableaux numérotés A6 à A12 en annexe offrent un aperçu de la situation socioéconomique des populations noires au Recensement de 2016 pour une sélection de huit régions métropolitaines de recensement.

Section 1 – Immigration des populations noires au Canada

Bien que la présence des personnes noires au Canada soit attestée depuis les débuts de la colonisation, c'est surtout l'arrivée d'une immigration en provenance des Antilles et, plus tard, de l'Afrique subsaharienne, qui a contribué à l'accroissement de la population noire, laquelle comptait plus d'un million de personnes en 2016. Au sein de cette population, toujours en 2016, 71 % des personnes âgées de 25 à 59 ans étaient des immigrants, 19 %, des personnes dites de deuxième génération et 5 %, des personnes de troisième génération ou plus. On y comptait également 5 % de résidents non permanents (tableau A1).

Famille et immigration antillaises

La migration en provenance des Antilles s'est accélérée au cours de la décennie des années 1960 après l'abolition, au Canada, des mesures discriminatoires des politiques d'immigration, autrefois fondées sur l'origine nationale, le groupe racial ou la religion. Le système de points a été instauré en 1967 dans le but d'accroître le recrutement de travailleurs qualifiés (Green et Green, 2004). D'à peine 4 000 lors du Recensement de 1951, la population immigrante antillaise a atteint 12 400 en 1961, puis 68 000 en 1971, pour franchir le cap des 200 000 entre 1981 et 1991 (Maheux et Houle, 2016). Entre les années 1950 et 1970, les immigrants antillais, majoritairement de la Jamaïque et d'Haïti, venaient principalement au Canada comme travailleurs temporaires et, dans le cas des femmes, souvent comme travailleuses domestiques ou, plus tard, comme infirmières. Une diversification des emplois a toutefois eu lieu au cours des décennies suivantes et ce, vers le secteur administratif, le secteur des services et le secteur manufacturier (Thomas-Hope, 2001).

L'une des caractéristiques distinctives de l'immigration antillaise est sa composition selon le sexe. Des études ont en effet montré que quel que soit le pays de destination considéré (Royaume-Uni, États-Unis, Espagne, etc.), la majorité des immigrants antillais sont des femmes (Thomas-Hope, 2001; Martinez Pizarro, 2005). Le Canada n'y fait pas exception. En 2016, on comptait au Canada 56 % de femmes parmi les personnes noires nées dans les Antilles et les Bermudes. Cette proportion était de 52 % chez l'ensemble des personnes nées à l'étranger.

Cette caractéristique de l'immigration en provenance des Antilles a souvent été associée aux particularités des systèmes familiaux des pays de cette région du monde (Massey, Fischer and Capoferro, 2006). La famille antillaise typique se caractérise en effet essentiellement par un système où domine la famille nucléaire, qui constitue l'organisation familiale la plus répandue, et matrilineaire (règle de succession par le côté maternel, entre autres). Ce système est souvent dit « matrifocal », bien que le concept soit loin de faire l'unanimité (Blackwood, 2005). La « matrifocalité » se caractérise par l'importance de la monoparentalité et des ménages dirigés par des femmes (Morrissey, 1989), l'étroite relation mère-fille, une fréquence relativement élevée de l'union libre et la présence d'enfants de pères différents². Le système « matrifocal » est par ailleurs souvent associé à l'absence du père durant l'enfance et à la marginalité sociale et économique des hommes (Quinlan et Flinn, 2003; Quinlan, 2006).

Le rôle de la famille dans la dynamique migratoire antillaise ne constitue pas une simple curiosité anthropologique. Dans les sociétés matrifocales, les femmes agissent souvent en acteurs indépendants dans le processus migratoire, alors que dans les sociétés « patriarcales », elles migrent plus souvent en tant que personnes à charge ou personnes « dépendantes » du conjoint. La meilleure illustration de cette « matrifocalité migratoire » est peut-être le fait que, selon le Recensement de 2016, parmi les immigrants noirs antillais admis au Canada à l'âge de 25 ans ou plus depuis 1980, la proportion d'immigrants admis par l'intermédiaire du Programme de parrainage par la famille était plus élevée chez les hommes que chez les femmes (tableau 1.1)³. Il s'agit d'une situation singulière dans la mesure où, chez les autres communautés immigrantes établies au Canada, le pourcentage de personnes admises dans le cadre du processus de regroupement familial est généralement plus élevé chez les femmes⁴.

2. Il ne faut pas confondre « matrifocal » avec « matriarcal ». Par exemple, les Antillais adoptent généralement le nom de famille du père et non celui de la mère (Quinlan, 2006).

3. On observe également un plus grand nombre d'hommes que de femmes admis par l'intermédiaire du Programme de réunification des familles, soit 21 210 hommes par rapport à 19 325 femmes.

4. Chez l'ensemble des immigrants âgés de 25 à 59 ans, admis depuis 1980 et âgés de 25 ans ou plus à l'admission, 30 % des femmes et 24 % des hommes ont été admis par l'intermédiaire du Programme de réunification des familles.

L'immigration africaine

L'immigration d'Afrique subsaharienne au Canada est, de manière générale, plus récente que l'immigration antillaise. Avant les années 1980, l'immigration africaine était composée majoritairement de descendants d'Européens ou de Sud-Asiatiques (principalement de l'Inde) venant principalement d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Depuis les années 1990 cependant, l'immigration des personnes noires au Canada qui sont originaires de ce continent s'est accélérée (Maheux et Houle, 2016) de sorte qu'en 2016, les Canadiens noirs nés en Afrique avaient surpassé en nombre ceux qui sont nés dans les Antilles et les Bermudes.

Tableau 1.1

Répartition selon la catégorie d'admission des immigrants noirs âgés de 25 à 59 ans nés dans les Antilles et Bermudes ou en Amérique latine et admis au Canada depuis 1980 alors qu'ils avaient 25 ans ou plus, selon le sexe et le pays de naissance, Canada, 2016

Pays de naissance	Immigrants économiques			Immigrants parrainés par la famille	Réfugiés	Autres immigrants	Total
	Demandeurs principaux	Demandeurs secondaires	Total				
				pourcentage			
Femmes							
Jamaïque	31,2	9,0	40,2	55,9	2,0	2,0	100,0
Haïti	26,3	12,5	38,8	35,8	18,6	6,8	100,0
Trinité-et-Tobago	32,9	10,0	42,9	50,7	2,8	3,5	100,0
Guyana	23,0	11,4	34,4	57,7	3,8	4,2	100,0
Barbade	38,1	6,1	44,2	47,6	2,7	5,6	100,0
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	15,4	1,0	16,4	38,7	26,2	18,7	100,0
Grenade	27,9	2,8	30,7	44,3	7,8	17,2	100,0
Sainte-Lucie	16,9	3,8	20,7	37,0	25,6	16,7	100,0
Autres pays	33,3	11,0	44,2	45,3	6,7	3,8	100,0
Total	27,7	9,5	37,2	45,0	11,3	6,5	100,0
Hommes							
Jamaïque	17,1	6,5	23,6	72,8	1,9	1,6	100,0
Haïti	29,7	8,9	38,5	39,1	16,1	6,3	100,0
Trinité-et-Tobago	19,0	4,3	23,4	71,8	1,9	2,9	100,0
Guyana	16,8	7,8	24,7	70,8	1,2	3,3	100,0
Barbade	18,1	1,9	20,0	77,4	1,9	0,6	100,0
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	8,4	1,7	10,2	68,9	11,9	8,9	100,0
Grenade	13,9	3,9	17,9	69,9	4,6	7,6	100,0
Sainte-Lucie	9,4	2,6	12,0	67,6	14,7	5,7	100,0
Autres pays	22,4	4,9	27,3	61,4	9,6	1,7	100,0
Total	21,9	6,9	28,7	58,6	8,6	4,1	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

La migration d'origine africaine contemporaine est moins souvent le produit de la pauvreté, des conflits armés ou du sous-développement que par le passé (Flahaux et De Haas, 2016). L'immigration africaine actuelle s'inscrit dans un contexte plus général de mutations économiques et sociales qui ont cours sur le continent depuis les dernières décennies. Celles-ci ont été notables dans les comportements démographiques (Bongaarts et Casterline, 2012; Clark et Hamplová, 2015; Delaunay et autres, 2018) et dans la participation des femmes au marché du travail urbain (Vause et Toma, 2015; Mogueu et autres, 2018). Depuis la fin des années 1980, la migration autonome des femmes africaines s'est en effet accrue, ce qui s'est traduit par un plus grand nombre de celles qui migrent sans leur mari ou en tant que professionnelles, et non plus seulement dans le but d'accompagner ou d'aller rejoindre leur conjoint (Adepoju, 2000; Adepoju, 2005).

Dans un contexte où le secteur de la santé et des soins est en expansion dans les pays les plus riches (États-Unis, Canada, Australie, Europe occidentale, pays de la péninsule arabique), on assiste à une demande importante pour des infirmières et d'autres professionnels de secteurs connexes, y compris des préposés aux bénéficiaires et des aides familiaux (Bach, 2003; Aiken et autres, 2014). Le recrutement international des travailleurs du domaine de la santé et des soins, où l'on trouve une proportion importante de femmes, s'est étendu des Philippines aux Antilles, à l'Inde et, plus récemment, à l'Afrique subsaharienne, où le nombre de migrants de ce secteur d'activité s'est rapidement accru depuis la fin des années 1990.

Par ailleurs, la population des réfugiés constitue toujours une fraction importante de l'immigration africaine. Selon le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de 2019 (UNHCR, 2019), il y avait plus de 6,3 millions de réfugiés en Afrique subsaharienne à la fin de l'année 2018, ce qui représentait près du tiers de la population mondiale des réfugiés. Au Canada, les données du Recensement de 2016 montrent que, parmi les immigrants africains noirs admis à l'âge de 25 ans ou plus depuis 1980, et âgés de 25 à 59 ans en 2016, environ 40 % ont été admis au Canada à titre de réfugiés (tableau 1.2). Ces mêmes données révèlent aussi, chez les hommes, qu'une proportion plus élevée d'immigrants noirs africains (39 %) que de noirs antillais et latino-américains (29 %) ont été admis par l'intermédiaire du programme économique du système d'immigration canadien. Pour ce qui est des immigrants de certains pays africains comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, plus de la moitié des hommes ont été admis en tant que demandeur principal du programme économique, une illustration des différentes formes que prennent les migrations en provenance de l'Afrique, au-delà des mouvements de réfugiés engendrés par les conflits armés, la pauvreté et les désastres naturels.

L'immigration des populations noires nées dans les autres régions du monde

Les immigrants noirs nés dans les Antilles et en Amérique latine ou dans les pays africains regroupent plus de 92 % de l'ensemble des immigrants noirs qui résidaient au Canada en 2016. La majorité des autres immigrants noirs sont nés dans deux pays : les États-Unis et le Royaume-Uni. Bien que la migration en provenance de ces pays soit constituée d'histoires riches et distinctes, une attention moindre leur sera portée dans ce document en raison de la taille plus restreinte de leurs populations.

Tableau 1.2
Répartition selon la catégorie d'admission des immigrants noirs âgés de 25 à 59 ans nés en Afrique et admis au Canada depuis 1980 alors qu'ils avaient 25 ans ou plus, selon le sexe et le pays de naissance, Canada, 2016

Pays de naissance	Immigrants économiques			Immigrants parrainés par la famille	Réfugiés	Autres immigrants	Total
	Demandeurs principaux	Demandeurs secondaires	Total				
pourcentage							
Femmes							
Éthiopie	3,0	3,6	6,6	34,9	58,0	0,5	100,0
Somalie	1,0	1,1	2,1	21,3	75,1	1,5	100,0
Érythrée	1,1	2,0	3,1	23,9	72,9	0,1	100,0
Soudan	4,2	6,3	10,6	23,9	65,0	0,6	100,0
Soudan du Sud	0,0	0,4	0,4	14,5	85,1	0,0	100,0
Burundi	3,9	9,5	13,4	16,8	64,6	5,2	100,0
Kenya	33,0	22,6	55,6	23,8	18,1	2,5	100,0
Zimbabwe	8,5	9,0	17,5	12,8	59,0	10,7	100,0
Rwanda	6,4	7,4	13,8	16,1	67,4	2,7	100,0
République démocratique du Congo	6,1	4,4	10,5	16,1	67,9	5,5	100,0
Cameroun	37,0	30,5	67,4	22,8	9,1	0,7	100,0
Nigéria	21,3	40,7	62,1	19,0	17,1	1,9	100,0
Ghana	12,1	14,8	26,9	52,0	18,5	2,7	100,0
Côte d'Ivoire	29,9	33,2	63,0	28,7	7,5	0,8	100,0
Sénégal	35,3	20,7	56,0	36,7	6,5	0,9	100,0
Guinée	15,5	15,8	31,3	34,1	32,0	2,7	100,0
Autres pays	21,7	18,2	39,9	24,3	33,7	2,1	100,0
Total	15,3	17,3	32,6	25,3	39,9	2,2	100,0
Hommes							
Éthiopie	6,7	0,5	7,2	19,7	72,8	0,4	100,0
Somalie	3,4	0,1	3,5	11,9	83,6	1,0	100,0
Érythrée	1,8	0,1	1,9	8,8	89,2	0,0	100,0
Soudan	6,3	1,2	7,6	4,3	88,1	0,0	100,0
Soudan du Sud	1,7	0,0	1,7	3,5	94,8	0,0	100,0
Burundi	15,2	1,3	16,5	8,2	70,0	5,4	100,0
Kenya	45,0	9,5	54,6	22,2	18,9	4,4	100,0
Zimbabwe	15,4	3,7	19,1	11,1	60,3	9,5	100,0
Rwanda	12,8	1,4	14,2	9,9	71,6	4,4	100,0
République démocratique du Congo	12,3	1,8	14,1	10,2	69,6	6,1	100,0
Cameroun	71,4	9,5	81,0	11,2	7,5	0,3	100,0
Nigéria	51,2	12,0	63,3	21,2	13,5	2,0	100,0
Ghana	28,5	4,2	32,7	42,1	21,8	3,3	100,0
Côte d'Ivoire	72,2	8,2	80,4	12,5	6,3	0,9	100,0
Sénégal	67,5	6,2	73,7	21,2	4,9	0,2	100,0
Guinée	50,5	2,7	53,2	21,4	22,6	2,8	100,0
Autres pays	45,2	5,5	50,7	17,1	30,0	2,1	100,0
Total	33,9	5,1	39,0	17,2	41,7	2,1	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Migration, famille et monoparentalité

La famille se présente comme un point d'ancrage pour comprendre la situation socioéconomique des populations noires au Canada. Plusieurs études font, en effet, état de l'importance du phénomène de la monoparentalité chez les femmes noires au pays (Thomas, 2001; Mata, 2011; Livingstone et Weinfeld, 2015), situation familiale qui est associée négativement à leur situation socioéconomique.

Le lien entre la monoparentalité et la dynamique migratoire internationale des populations noires a été évoqué précédemment. Le Tableau 1.3 permet de montrer que les populations immigrantes noires se distinguent du reste de la population canadienne par la prévalence des situations de monoparentalité chez les femmes. Ainsi, environ trois immigrantes noires de 25 à 59 ans sur dix étaient, en 2016, en situation monoparentale. Chez les autres immigrantes, une femme sur dix était dans la même situation. S'il est vrai que c'est chez les immigrantes des Antilles et de l'Amérique latine que la proportion de femmes en situation de monoparentalité est la plus élevée (plus du tiers des femmes), les immigrantes noires des pays africains et des autres régions du monde présentent elles aussi des taux de monoparentalité plus élevés que les autres immigrantes.

Le Tableau 1.3 montre également que la monoparentalité ne caractérise pas que les populations immigrantes, mais également les populations noires de deuxième ou de troisième génération ou plus. On y constate aussi, d'une génération à l'autre puis d'une origine à l'autre, d'importants contrastes au sein de la population féminine noire.

D'une part, les immigrantes présentent un taux de monoparentalité plus élevé que celui des femmes nées au Canada. L'écart entre les deux groupes est plus important au sein des populations d'origine africaine, où la proportion de femmes immigrantes chefs d'une famille monoparentale se situait à 25 % en 2016, par rapport à 13 % chez les femmes de deuxième génération. D'autre part, le pourcentage de femmes noires de troisième génération ou plus qui sont chefs d'une famille monoparentale était plus élevé que celui de leurs homologues de deuxième génération, et ce, lors des quatre derniers recensements. Dans tous les cas, la monoparentalité est plus élevée chez les femmes noires que dans le reste de la population.

Chez les hommes noirs, la monoparentalité était également plus répandue que dans le reste de la population masculine, bien que son incidence demeure néanmoins faible (moins de 5 %) en comparaison de ce que l'on observe chez les femmes noires.

Tableau 1.3
Pourcentage de femmes âgées de 25 à 59 ans chefs de famille monoparentale, selon la région d'origine des immigrants et de la population née au Canada, 2001 à 2016

	2001	2006	2011	2016
	pourcentage			
Total				
Population noire	30,7	30,0	29,1	27,4
Reste de la population	10,1	10,2	10,4	10,6
Immigrantes				
Population noire				
Total	32,2	32,0	30,7	29,2
Antilles et Amérique latine	33,9	34,6	34,2	34,4
Afrique	28,9	28,2	27,0	25,1
Autres régions	21,2	20,6	17,5	18,1
Reste de la population	9,0	9,2	9,6	9,8
Population née au Canada				
Population noire				
Deuxième génération — total	23,8	22,8	23,4	23,3
Antilles et Amérique latine	25,1	22,9	23,6	24,7
Afrique	15,6	15,6	16,4	13,1
Autres régions	20,7	26,9	26,3	20,0
Canada (troisième génération ou plus)	27,2	27,8	28,0	26,4
Reste de la population				
Deuxième génération	8,6	8,7	9,1	9,2
Canada (troisième génération ou plus)	10,8	11,0	11,0	11,5

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Section 2 – Scolarité

Outre le statut d'immigrant et la structure familiale, le plus haut niveau de scolarité atteint représente un autre facteur important associé à la situation socioéconomique des populations. Une forte scolarité est généralement associée à de meilleurs résultats sur le marché de l'emploi, que ce soit au chapitre de son accès ou de la rémunération du travail. La scolarité peut également constituer une composante du capital culturel et contribuer aux aspirations qu'entretiennent les parents à l'égard de la scolarité de leurs enfants (James et Taylor, 2008; Turcotte, 2019, 2020).

Dans la présente étude, on s'intéresse à la population titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires, c'est-à-dire un diplôme d'une école de métiers, un certificat d'apprenti, un diplôme d'études collégiales ou un diplôme universitaire. On y met toutefois un accent particulier sur le sous-ensemble de cette population qui est détentrice d'un diplôme universitaire.

Le tiers des femmes noires de deuxième génération possède un diplôme universitaire

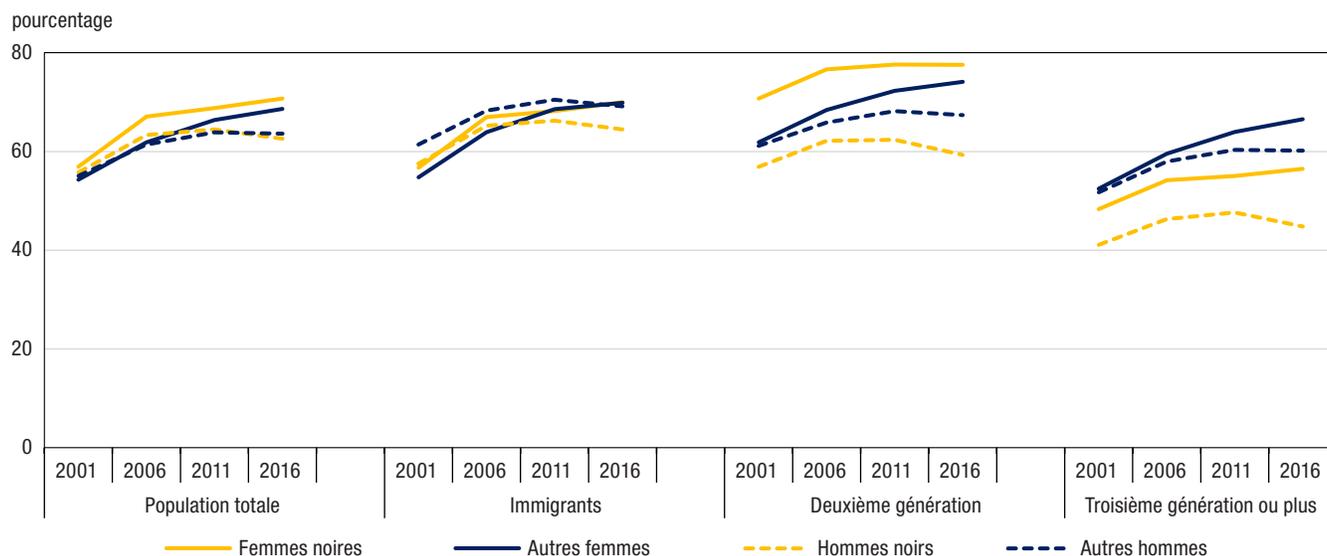
La tendance historique générale dans l'ensemble de la population canadienne se résume par une hausse plus ou moins soutenue à la fois du pourcentage de la population possédant un diplôme d'études postsecondaires (non universitaires ou universitaires) et du pourcentage de la population possédant plus particulièrement un diplôme universitaire. Les graphiques 2.1 et 2.2 présentent le pourcentage de la population selon ces deux niveaux de scolarité entre 2001 et 2016.

La hausse du pourcentage de diplômés postsecondaires est plus soutenue chez les femmes que chez les hommes, tant au sein de la population noire que dans le reste de la population. Toutes proportions gardées, la progression de la scolarité a été moins favorable aux hommes noirs; depuis 2001, les hommes noirs ont connu une croissance moins rapide (négative dans plusieurs cas) de leur pourcentage de diplômés postsecondaires que les autres hommes. On a même constaté, depuis 2006, une diminution de la proportion de diplômés postsecondaires, tant chez les immigrants noirs que chez les hommes noirs nés au Canada, soit une tendance inverse à celle observée chez les autres hommes. De surcroît, les hommes noirs nés au Canada présentent les pourcentages les plus faibles de diplômés d'études postsecondaires.

Sans leurs êtres identiques en tous points, les résultats relatifs à la proportion de diplômés universitaires sont largement similaires à ceux touchant l'ensemble des diplômés postsecondaires. Les écarts entre les hommes et les femmes s'y présentent cependant de manière différente, les proportions de diplômés universitaires étant moins défavorables aux hommes, sauf au sein de la deuxième génération.

Graphique 2.1

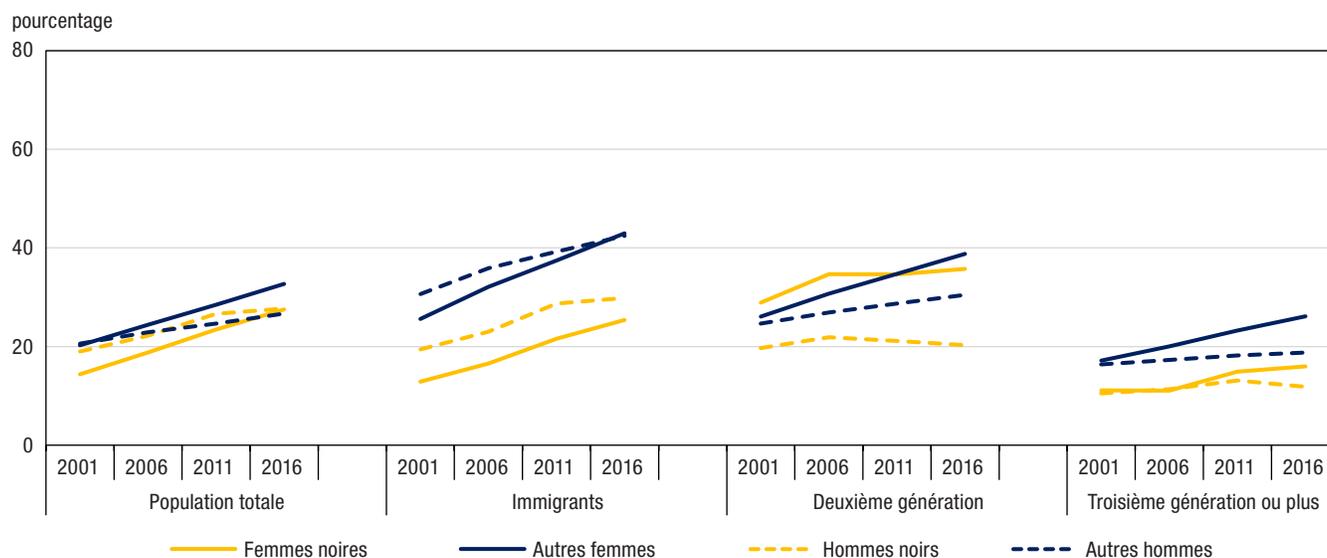
Pourcentage de la population noire et du reste de la population possédant un diplôme d'études postsecondaires (non universitaires ou universitaires), personnes âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et la génération, Canada, 2001 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Graphique 2.2

Pourcentage de la population noire et du reste de la population possédant un diplôme universitaire, personnes âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et la génération, Canada, 2001 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

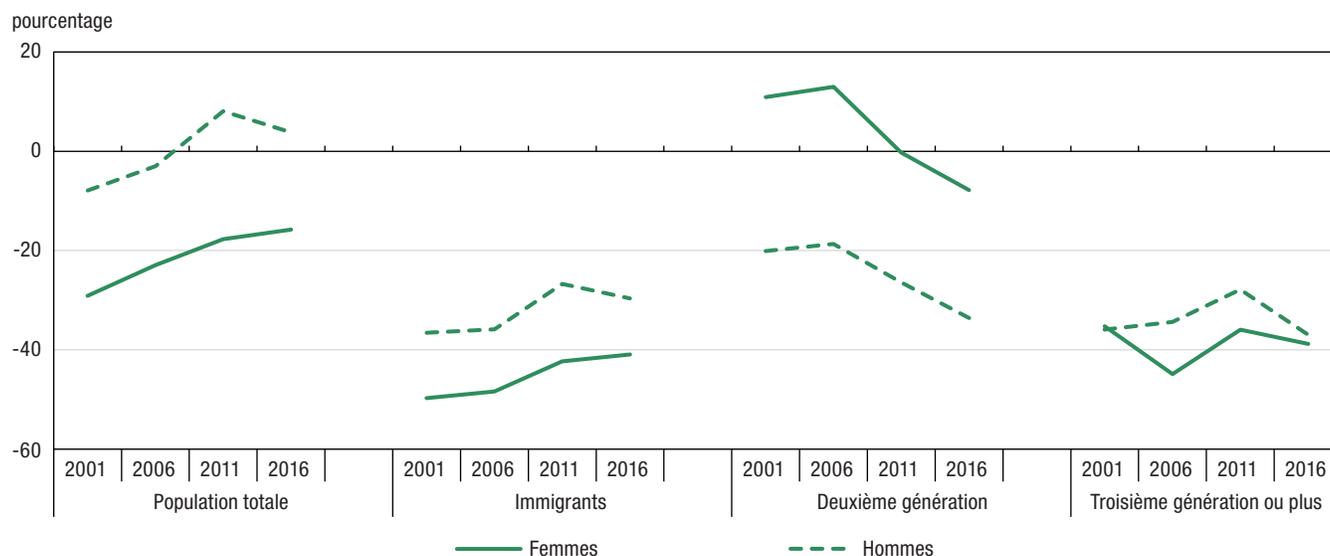
Le graphique 2.3 reproduit les écarts du pourcentage de diplômés universitaires entre la population noire et le reste de la population⁵. Ce graphique permet de constater que le pourcentage de la population des hommes noirs possédant un diplôme universitaire était supérieur à celui observé dans le reste de la population masculine en 2011 et 2016. Ce constat prévaut malgré le fait que dans chacun des trois groupes de générations pris séparément, le pourcentage de diplômés universitaires chez les hommes noirs était inférieur à celui du reste de la population masculine. Cette apparente contradiction s'explique notamment par le poids démographique plus important que représente la population immigrante au sein de la population noire (71 %), comparativement à celui observé dans le reste de la population (24 %). Dans la mesure où les immigrants, tant chez les hommes noirs que chez les autres hommes, sont plus scolarisés que les personnes nées au Canada, ce poids démographique plus élevé des immigrants au sein de la population noire tend à y hausser le niveau de scolarité général. Le reste de la population est quant à lui composé majoritairement de personnes de troisième génération ou plus, un groupe moins scolarisé en moyenne que ceux des immigrants et des personnes de deuxième génération.

Exception faite de ce qui est constaté dans l'ensemble de la population masculine, et qui relève en bonne partie de l'immigration, les populations noires présentent des pourcentages de diplômés universitaires plus faibles que ceux observés dans le reste de la population, et ce, peu importe le sexe ou le statut de génération. Toutefois, les femmes noires de deuxième génération constituent une exception à ce portrait général, dans la mesure où leur pourcentage de diplômées universitaires était similaire (supérieur avant 2011) à celui des autres femmes de deuxième génération.

Les constats seraient dans l'ensemble similaires si l'on tenait compte l'ensemble de la population titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires. Les écarts entre la population noire et le reste de la population y sont cependant beaucoup plus faibles chez les immigrants (graphique 2.1).

Graphique 2.3

Écarts relatifs (en pourcentage) d'obtention d'un diplôme universitaire entre la population noire et le reste de la population, personnes âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et la génération, Canada, 2001 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Diversité chez les diplômés universitaires

Un examen plus détaillé de la population ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires à l'échelle des régions et des pays de naissance des immigrants et de l'ascendance des personnes de deuxième génération permet de nuancer quelques-uns des résultats présentés jusqu'ici.

5. L'indicateur est calculé d'après la différence en points de pourcentage entre la population non noire et la population noire, différence qui est rapportée au pourcentage de la population non noire et dont le résultat est multiplié par 100. Il s'agit donc de la différence relative des points de pourcentage entre les deux groupes.

La situation des immigrants (tableau 2.1) s'avère ainsi très hétérogène du point de vue du niveau de scolarité en 2016. Les pourcentages de personnes noires âgées de 25 à 59 ans possédant au moins un diplôme d'études postsecondaires (universitaires ou non) variaient, en 2016, de 40 % ou moins chez les immigrants et immigrantes nés en Somalie et en Érythrée à plus de 80 % chez les immigrants nés au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Zimbabwe, au Cameroun et au Nigéria. On observait une même disparité parmi les immigrants possédant un diplôme universitaire, les proportions variant de 7 % à plus de 60 % selon le lieu de naissance. Le contexte migratoire, comme le fait d'avoir immigré comme réfugié ou d'avoir étudié au Canada avant de devenir résident permanent, contribuent à expliquer cette disparité en ce qui a trait aux niveaux de scolarité.

Si l'on considère les grandes régions de naissance, on constate que les immigrants noirs de sexe masculin venant des Antilles et d'Amérique latine présentaient un pourcentage de diplômés postsecondaires et de diplômés universitaires inférieurs à ceux des immigrants nés en Afrique. La différence entre les deux populations était moindre chez les femmes, et le rapport y était inversé pour ce qui est du pourcentage de diplôme d'études postsecondaires, celui-ci étant légèrement plus élevé en 2016 chez les femmes nées dans les Antilles et l'Amérique latine que chez celles nées en Afrique.

Tableau 2.1

Pourcentage d'immigrants noirs âgés de 25 à 59 ans possédant au moins un diplôme d'études postsecondaires, selon le sexe et la région ou le pays de naissance, Canada, 2016

Région ou pays de naissance	Femmes		Hommes	
	Diplôme d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires	Diplôme universitaire seulement	Diplôme d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires	Diplôme universitaire seulement
	pourcentage			
Selon la région de naissance				
Antilles et Amérique latine	71,7	17,8	57,0	15,2
Afrique	68,1	31,5	70,6	41,8
Autres régions	70,9	37,4	65,5	32,5
Selon le pays de naissance				
Jamaïque	73,4	19,5	52,1	12,7
Haïti	75,0	15,6	66,3	20,3
Trinité-et-Tobago	70,8	21,9	58,6	13,0
Guyana	67,3	19,2	58,6	14,3
Barbade	71,2	17,6	55,6	14,4
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	56,2	8,0	37,9	7,6
Grenade	58,9	10,1	44,5	7,0
Sainte-Lucie	57,0	14,2	43,0	8,1
Royaume-Uni	80,6	36,6	70,9	28,6
États-Unis	75,8	42,6	62,1	32,2
Éthiopie	51,3	11,2	52,0	20,7
Somalie	35,9	12,4	39,8	16,0
Érythrée	38,4	6,8	40,4	13,2
Soudan	48,7	25,2	52,4	26,1
Soudan du Sud	38,2	8,6	51,8	19,5
Burundi	71,8	34,4	69,9	39,9
Kenya	81,5	44,3	78,4	51,1
Zimbabwe	83,3	38,9	82,9	35,6
Rwanda	78,1	38,0	72,8	44,9
République démocratique du Congo	69,8	22,0	73,0	36,2
Cameroun	87,2	55,6	90,2	67,4
Nigéria	89,6	62,2	87,1	67,6
Ghana	69,3	23,2	68,3	30,3
Côte d'Ivoire	81,1	37,0	87,2	55,5
Sénégal	81,2	52,9	89,2	62,8
Guinée	78,8	37,1	82,1	59,4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Alors que, chez les immigrants, les écarts de scolarité entre hommes et femmes sont variables selon le lieu de naissance, ceux-ci étant parfois favorables aux hommes, parfois aux femmes, cela n'est pas le cas en ce qui concerne la population de deuxième et de troisième génération ou plus (tableau 2.2)⁶. Au sein de la population noire de 25 à 59 ans née au Canada, les niveaux de scolarité sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes et ce, pour tous les pays d'ascendance considérés, tant lorsqu'on considère l'ensemble des diplômes postsecondaires que seulement les diplômes universitaires. Les pourcentages de femmes noires nées au Canada ayant un diplôme d'études postsecondaires en 2016 étaient de 25 % à 100 % plus élevés que ceux des hommes. Pour prendre quelques exemples précis, la proportion de femmes noires titulaires d'un diplôme universitaire qui sont originaires de la Jamaïque était de 16 points de pourcentage plus élevée que celle des hommes en 2016. Dans le cas des Haïtiennes, la différence par rapport à leurs homologues de sexe masculin atteignait 19 points de pourcentage.

Les pourcentages de femmes et d'hommes noirs de deuxième génération originaires d'Afrique qui possédaient un diplôme universitaire dépassaient ceux des groupes originaires d'autres pays en 2016. Par exemple, 51 % des femmes de deuxième génération issues d'Afrique possédaient un diplôme universitaire en 2016, contre 35 % des femmes d'ascendance antillaise et latino-américaine et 19 % de celles des autres régions (par exemple, des États-Unis, du Royaume-Uni ou de la France). Chez les hommes, ces proportions étaient respectivement de 35 % chez ceux dont le pays d'ascendance est africain, antillais ou d'Amérique latine. Ces écarts selon l'ascendance étaient moins importants si l'on considère l'ensemble des diplômes du postsecondaire. Sans être aussi accentuées que chez les immigrants, les différences en matière de scolarité entre les Antillais et les Africains existent donc aussi chez les personnes noires de deuxième génération.

Tableau 2.2

Pourcentage de personnes noires âgées de 25 à 59 ans nées au Canada possédant au moins un diplôme d'études postsecondaires, selon le sexe et la région ou le pays de l'ascendance, 2016

Région ou pays de l'ascendance	Femmes		Hommes	
	Diplôme d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires	Diplôme universitaire seulement	Diplôme d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires	Diplôme universitaire seulement
	pourcentage			
Selon la région de l'ascendance				
Antilles et Amérique latine	78,1	34,8	59,5	18,4
Afrique	79,6	50,8	63,6	35,3
Autres régions	59,8	19,1	46,8	14,1
Selon le pays de l'ascendance				
Jamaïque	75,5	31,3	54,6	15,8
Haïti	84,5	37,1	65,8	18,3
Trinité-et-Tobago	76,1	36,5	61,4	20,4
Barbade	79,4	39,2	64,4	22,8
Guyana	74,8	32,5	57,6	20,6
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	76,1	35,0	58,3	17,5
Grenade	78,0	34,3	62,0	21,4
Ghana	81,7	49,8	65,7	31,4
Nigéria	86,4	63,3	75,3	51,5
États-Unis	63,9	23,2	49,2	17,7
Royaume-Uni	71,9	32,0	53,9	22,1
Canada (troisième génération ou plus)	56,5	16,0	44,8	11,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Bien que l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires soit généralement associée à une situation positive au chapitre de l'emploi et du revenu tiré de celui-ci, d'autres facteurs peuvent altérer cette association et entraîner des situations difficiles, en particulier pour les immigrants. Ainsi, le lieu d'obtention du plus haut diplôme, la reconnaissance ou la non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquis à l'étranger ainsi que la surqualification, conséquence souvent directe de la non-reconnaissance des acquis étrangers, sont autant de facteurs qui peuvent affecter la situation économique des populations noires au Canada.

6. Les pays de l'ascendance des personnes noires de deuxième génération sont moins nombreux que les pays de naissance des immigrants, et seuls deux pays africains sont représentés au tableau 2.2 (le Nigéria et le Ghana) en raison du faible poids démographique des enfants d'immigrants issus d'Afrique en général, soit 10 000 en 2016 contre 87 700 pour les personnes noires de deuxième génération issues des Antilles ou d'Amérique latine (tableau A1).

Dans de prochaines analyses, des sujets plus ciblés tels le domaine d'études et le lieu d'obtention des diplômes d'études postsecondaires, la reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquis à l'étranger ainsi que la poursuite ou la mise à niveau des compétences après l'arrivée au pays permettraient de nuancer et de bonifier les résultats présentés dans cette section.

Section 3 – Emploi et chômage

L'emploi et le chômage sont tous deux associés à de nombreux facteurs démographiques et socioéconomiques tels que le statut d'immigrant, la situation familiale (notamment la monoparentalité), le sexe et scolarité. La présente section porte sur les variations des taux d'emploi et de chômage des populations noires par rapport à la situation qui prévaut dans le reste de la population.

Le taux d'emploi des personnes noires est plus faible que celui du reste de la population

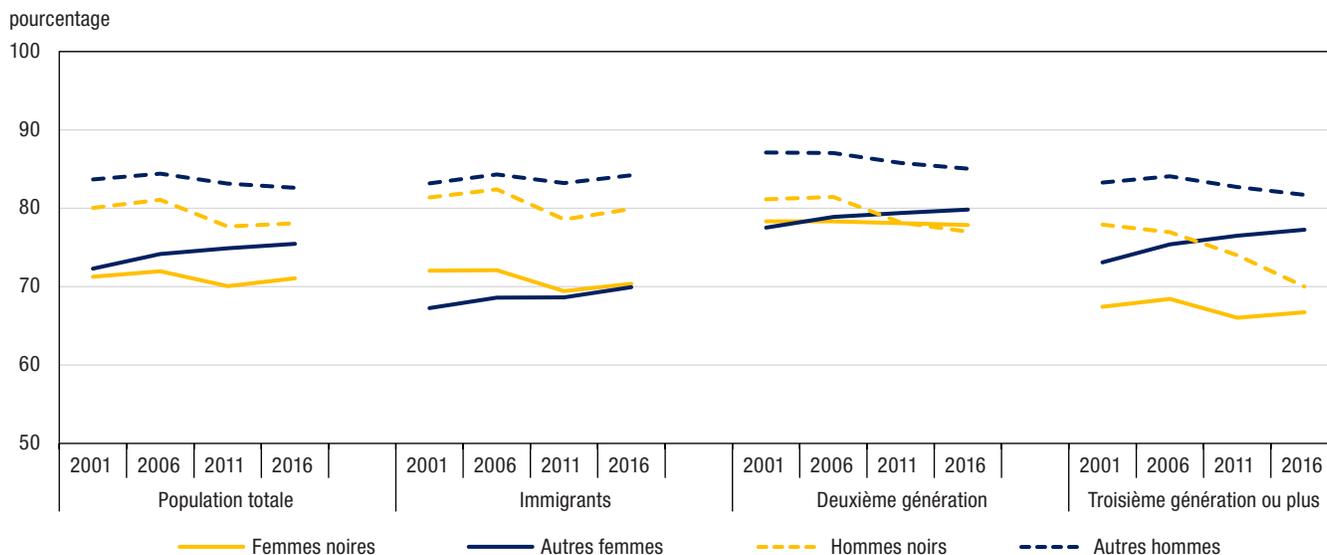
Le taux d'emploi des personnes noires âgées de 25 à 59 ans était inférieur à celui observé dans le reste de la population. En 2016, chez la population noire de ce groupe d'âge, 78 % des hommes et 71 % des femmes occupaient un emploi, comparativement à 83 % et à 76 % de leurs homologues dans le reste de la population.

Les taux d'emploi, qui ont oscillé entre 80 % et 90 % chez la population masculine et entre 70 % et 80 % chez la population féminine depuis 2001, ont néanmoins enregistré chez les hommes noirs une baisse légère au cours de cette période (graphique 3.1). Cette baisse a cependant été plus prononcée au sein de la troisième génération ou plus, dont le taux est passé de 78 % en 2001 à 70 % en 2016, se rapprochant ainsi du niveau enregistré chez leurs homologues de sexe féminin.

Bien que les taux d'emploi des hommes noirs soient plus élevés que ceux des femmes, cela n'est plus le cas en 2016 dans la population de deuxième génération. En 2016, le taux d'emploi de ces femmes se situait à 78 %, surpassant par le fait même d'un point de pourcentage celui de leurs homologues de sexe masculin.

Graphique 3.1

Taux d'emploi de la population noire et du reste de la population, personnes âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et la génération, Canada, 2001 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

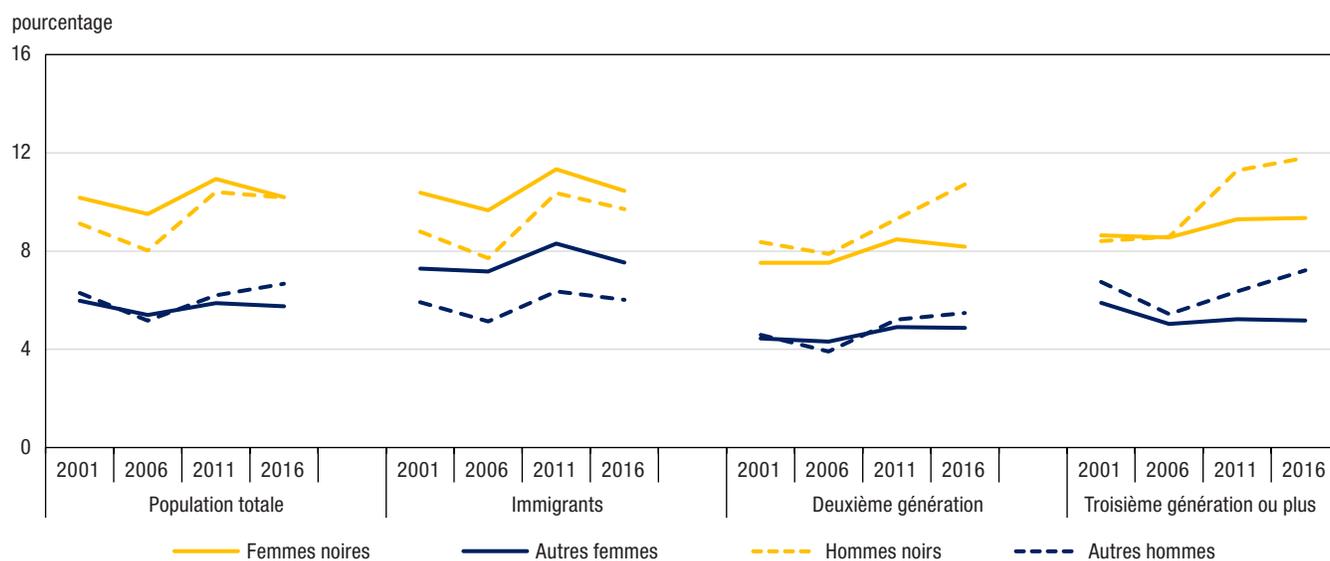
Entre 8 % et 12 % des travailleurs noirs sont en chômage

Alors que les taux d'emploi des populations noires étaient plus faibles que ceux observés dans le reste de la population, les taux de chômage étaient quant à eux plus élevés. Ainsi, dans l'ensemble de la population, toutes générations confondues, le taux de chômage des personnes noires se situait à 10 % en 2016, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes, comparativement à 6 % chez les femmes et à 7 % chez les hommes dans le reste de la population (graphique 3.2). De plus, le taux de chômage des personnes noires a cru depuis 2001, principalement chez les hommes.

Les femmes noires immigrantes présentaient quant à elles les taux de chômage les plus élevés lors des quatre recensements, soit autour de 10 % ou 11 %, tandis que les femmes noires de deuxième génération présentaient les taux les plus faibles parmi l'ensemble de la population noire (autour de 8 %).

Graphique 3.2

Taux de chômage de la population noire et du reste de la population, personnes âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et la génération, Canada, 2001 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

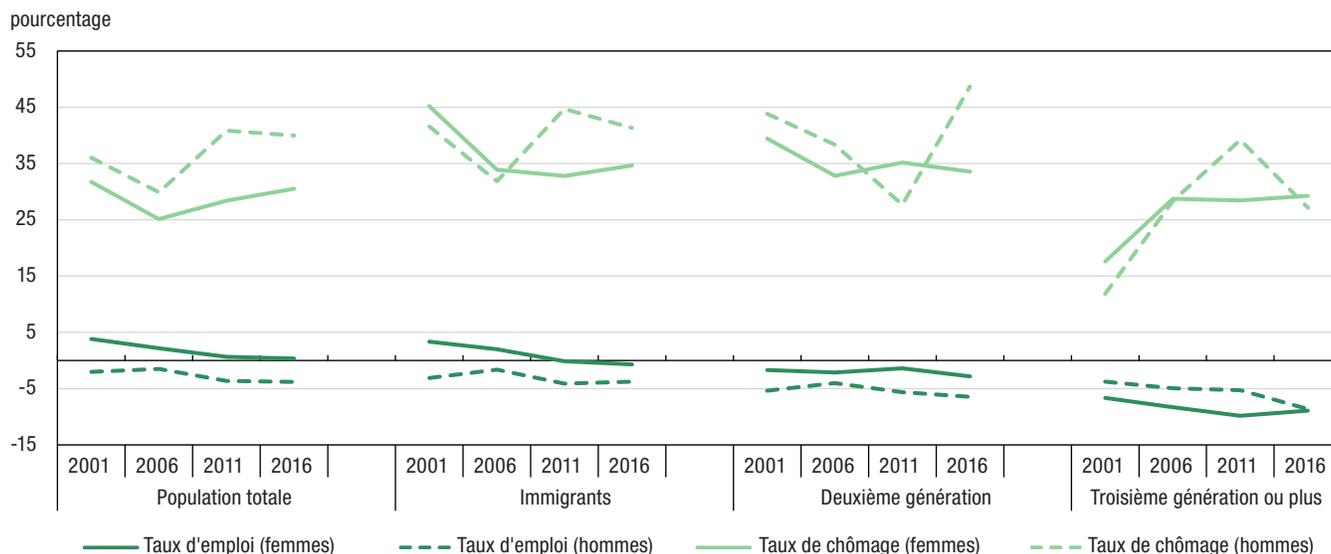
Étant donné l'influence qu'ils exercent sur les taux d'emploi et de chômage, il est habituellement souhaitable de neutraliser les principaux effets associés à l'âge, au niveau de scolarité et à d'autres caractéristiques sociodémographiques clés. Cela permet notamment d'examiner la mesure dans laquelle les écarts relatifs entre les populations noires et le reste de la population en matière d'emploi et de chômage peuvent dépendre d'autres facteurs que ceux directement liés à la composition différentielle de ces populations. La participation au marché du travail (mesurée ici par les taux d'emploi et de chômage) varie fortement en fonction de ces mêmes caractéristiques, et ces dernières ne sont pas nécessairement identiques chez les populations noires et le reste de la population.

Les résultats tenant compte de ces facteurs sont présentés au graphique 3.3 sous forme d'écarts relatifs (en pourcentage), les valeurs supérieures à zéro indiquant des taux ajustés plus élevés et des valeurs négatives des taux ajustés moins élevés chez les personnes noires que dans le reste de la population. On y voit d'abord que, lorsque l'on tient compte de divers facteurs socioéconomiques, les taux de chômage des populations noires demeurent plus élevés que ceux du reste de la population. Les taux d'emplois demeurent quant à eux inférieurs à ceux du reste de la population après l'ajustement, sauf pour les femmes immigrantes, chez qui l'écart d'avec les autres femmes disparaît.

Le graphique 3.3 montre aussi que l'écart entre le taux d'emploi des populations noires et celui du reste de la population est demeuré relativement stable de 2001 à 2016, sauf chez les personnes de troisième génération, chez qui il s'est légèrement accentué, tant chez les hommes que chez les femmes. De plus, si les immigrantes noires affichaient des taux d'emploi ajustés légèrement supérieurs à ceux des autres femmes en 2001, cet écart est disparu depuis. Quant à l'évolution du taux de chômage entre 2001 et 2016, celle-ci a plutôt été irrégulière, et aucune tendance claire ne s'en dégage (voir la partie supérieure du graphique 3.3).

Graphique 3.3

Écarts relatifs (en pourcentage) des taux d'emploi et de chômage ajustés¹ entre la population noire et le reste de la population, personnes âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et la génération, Canada, 2001 à 2016



1. Taux ajustés en fonction de l'âge, de la situation des particuliers dans la famille de recensement, du niveau de scolarité, du lieu de résidence et du statut d'immigrant ou de génération détaillé, ainsi que de la langue parlée le plus souvent à la maison pour les immigrants.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les immigrantes des pays africains présentent les taux d'emploi les plus faibles

Le taux d'emploi varie beaucoup moins d'une population à l'autre que le plus haut niveau de scolarité atteint. Chez les immigrantes noires, le taux d'emploi était plus élevé chez les femmes nées dans les Antilles et l'Amérique latine que chez les femmes nées en Afrique. Ces dernières présentaient un taux d'emploi de 65 %, contre 76 % chez les immigrantes des Antilles et d'Amérique latine (tableau 3.1). Les immigrantes venant de Somalie, du Soudan, de la République démocratique du Congo et du Nigéria présentaient les taux d'emploi les plus faibles chez les femmes. Chez les hommes, les immigrants venant du Soudan du Sud présentaient également le taux d'emploi le plus faible, celui-ci s'établissant à 70 %.

En 2016, plusieurs populations immigrantes noires originaires d'Afrique présentaient un taux de chômage égal ou supérieur à 10 %, tant chez les femmes que chez les hommes. Le chômage est moins répandu chez les populations immigrantes antillaises et latino-américaines que chez les populations nées en Afrique. Par exemple, le taux de chômage atteignait plus de 15 % chez les immigrantes soudanaises et somaliennes en 2016, et il se situait entre 10 % et 15 % chez plusieurs autres populations immigrantes africaines.

Tableau 3.1**Taux d'emploi et de chômage (en pourcentage) des populations immigrantes noires âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et le pays de naissance, Canada, 2016**

Région ou pays de naissance	Femmes		Hommes	
	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage
	pourcentage			
Selon la région de naissance				
Antilles et Amérique latine	76,1	8,7	81,5	8,2
Afrique	64,6	12,5	78,8	10,8
Autres régions	69,9	10,4	78,0	10,7
Selon le pays de naissance				
Jamaïque	77,7	7,8	81,9	7,7
Haïti	76,1	9,7	80,6	9,3
Trinité-et-Tobago	76,5	7,7	81,5	7,5
Guyana	75,4	9,0	82,9	6,6
Barbade	78,7	6,0	84,9	7,0
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	65,3	11,2	76,0	10,8
Grenade	74,0	10,6	83,0	7,4
Sainte-Lucie	72,1	11,8	81,3	10,3
Royaume-Uni	81,4	7,0	83,4	7,6
États-Unis	72,4	8,9	78,4	9,8
Éthiopie	65,4	10,9	82,0	7,3
Somalie	43,9	17,1	68,0	13,7
Érythrée	61,1	12,2	78,8	10,5
Soudan	45,9	18,7	74,7	10,4
Soudan du Sud	59,4	13,2	70,1	15,7
Burundi	65,6	12,5	73,5	13,2
Kenya	75,2	7,3	82,4	8,9
Zimbabwe	82,4	6,5	85,0	8,8
Rwanda	67,8	11,1	81,7	10,3
République démocratique du Congo	61,6	13,7	74,2	13,7
Cameroun	65,8	14,9	78,7	12,5
Nigéria	69,9	12,7	80,4	11,3
Ghana	71,6	10,4	83,5	8,0
Côte d'Ivoire	64,9	13,6	78,2	12,4
Sénégal	70,1	11,4	83,6	9,7
Guinée	66,7	13,9	77,9	12,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Dans la population noire née au Canada, les taux d'emploi oscillaient en 2016 entre 72 % et 83 % selon le lieu de l'ascendance, et les différences entre les taux des femmes et les taux des hommes étaient peu prononcées (tableau 3.2).

Le taux de chômage présentait quant à lui davantage de variations selon le lieu de l'ascendance, oscillant entre 6 % et 13 %. Globalement plus élevé chez les hommes que chez les femmes noires, le chômage était plus répandu dans la population d'origine africaine (10 %) que dans celle d'origine antillaise et latinoaméricaine (8 %) chez les femmes.

Tableau 3.2**Taux d'emploi et de chômage (en pourcentage) des populations noires nées au Canada âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et le pays de l'ascendance, 2016**

Région ou pays de l'ascendance	Femmes		Hommes	
	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage
	pourcentage			
Selon la région de l'ascendance				
Antilles et Amérique latine	78,3	8,0	77,3	10,8
Afrique	75,8	9,6	73,9	11,3
Autres régions	75,9	8,1	77,1	9,6
Selon le pays de l'ascendance				
Jamaïque	76,1	9,0	75,5	11,3
Haïti	81,1	7,1	76,2	11,6
Trinité-et-Tobago	78,6	7,4	80,4	10,0
Barbade	81,9	5,6	82,6	8,3
Guyana	78,0	7,5	79,5	11,1
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	78,8	6,6	77,3	13,3
Grenade	76,7	10,6	81,5	8,8
Ghana	75,5	10,3	79,4	8,6
Nigéria	76,9	7,3	78,4	8,3
États-Unis	72,0	9,9	76,9	9,8
Royaume-Uni	79,1	7,6	76,7	9,6
Canada (troisième génération ou plus)	66,7	9,3	70,0	11,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Section 4 – Secteurs d’emploi

Les taux d’emploi et de chômage ne fournissent pas d’information sur la qualité et les caractéristiques de l’emploi occupé, ni sur la mesure dans laquelle l’emploi occupé correspond au niveau de qualification associé au plus haut niveau de scolarité atteint. La question qui se pose est donc de savoir si les emplois qu’occupent les travailleurs noirs sont comparables à ceux du reste de la population, ou s’ils sont principalement concentrés dans certains secteurs ou dans certaines professions. La concentration des travailleurs dans certains types d’emploi peut avoir, de concert avec d’autres facteurs comme la scolarité ou le statut des générations, des répercussions sur les revenus d’emploi des travailleurs, que nous verrons plus loin.

Le tiers des femmes noires travaillent dans le secteur des soins de santé et de l’assistance sociale

Les tableaux 4.1 et 4.2 présentent la représentation des hommes et des femmes noirs dans les différents secteurs d’activité en 2016, comparativement à ce qu’on observe dans le reste de la population des travailleurs âgés de 25 à 59 ans.

Le tableau 4.1 montre que les travailleuses noires étaient principalement concentrées dans le secteur des soins de santé et de l’assistance sociale. On y constate en effet que 33 % d’entre elles occupaient un emploi dans ce secteur, ce qui représente 12 points de pourcentage de plus que dans le reste de la population des travailleuses (21 %). Chez les immigrantes, cet écart était encore plus important, atteignant 18 points de pourcentage. En effet, 37 % des femmes noires immigrantes travaillaient dans ce secteur, contre 19 % des autres femmes immigrantes.

Aucun autre secteur ne comprenait une aussi grande proportion de travailleuses noires, les trois autres secteurs les plus courants représentant chacun 8 % (commerce de détail, services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d’assainissement, et services d’enseignement).

Les statistiques tirées du Recensement de 2016 permettent de constater que, chez les travailleuses immigrantes noires, l’emploi dans le secteur des soins de santé et de l’assistance sociale ainsi que les principales professions qui lui sont associées sont largement répandus dans presque toutes les populations féminines noires au pays, qu’elles soient originaires des Antilles ou d’Afrique.

Le tableau A3 en annexe présente également deux indicateurs permettant de mesurer la présence des femmes noires dans le secteur des soins : l’un porte sur les femmes travaillant dans le secteur des soins de santé et de l’assistance sociale, et le second porte sur celles exerçant une profession associée aux soins prodigués aux personnes. On y constate, par exemple, que 53 % des immigrantes noires haïtiennes occupaient un poste dans ce secteur, comparativement à 34 % des Jamaïcaines, 40 % des Rwandaises et 43 % des Nigérianes⁷.

7. Parmi les immigrantes du reste de la population, les travailleuses originaires des Philippines se distinguaient également avec une proportion importante de personnes (32 %) œuvrant dans le secteur des soins de santé et de l’assistance sociale.

Tableau 4.1
Répartition en pourcentage des travailleuses noires et des autres travailleuses âgées de 25 à 59 ans, selon le secteur d'industrie et la génération, Canada, 2016

Secteur	Travailleuses noires				Autres travailleuses			
	Immigrantes	Deuxième génération	Troisième génération ou plus	Total	Immigrantes	Deuxième génération	Troisième génération ou plus	Total
	pourcentage							
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,2	0,1	0,5	0,2	1,0	1,0	1,5	1,3
Extraction minière, de pétrole et de gaz	0,3	0,2	0,4	0,3	0,5	0,6	0,8	0,7
Services publics	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5
Construction	0,7	1,0	1,3	0,8	1,7	2,2	2,3	2,1
Fabrication	5,4	2,8	4,0	4,8	7,9	4,1	4,9	5,5
Commerce de gros	2,0	2,5	2,0	2,1	3,3	3,0	2,4	2,7
Commerce de détail	7,5	9,7	11,9	8,3	11,1	9,7	10,8	10,7
Transport et entreposage	2,7	3,3	3,3	2,9	2,8	2,8	2,7	2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,6	3,8	2,6	2,1	1,9	2,7	2,0	2,1
Finance et assurances	5,8	7,9	4,4	6,2	6,9	7,1	5,2	5,9
Services immobiliers et de location	1,1	1,6	1,4	1,2	2,2	2,1	1,4	1,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,6	8,4	4,7	5,4	8,7	9,2	6,7	7,6
Services administratifs, de soutien et de gestion des déchets	7,9	5,6	6,5	7,6	5,1	3,5	3,5	3,9
Services d'enseignement	6,9	9,8	8,5	7,6	8,1	14,2	12,3	11,6
Soins de santé et assistance sociale	36,6	24,0	23,5	32,8	19,0	19,1	22,7	21,1
Arts, spectacles et loisirs	0,9	2,1	2,4	1,2	1,3	2,1	1,9	1,8
Services d'hébergement et de restauration	5,5	4,6	9,5	5,7	8,7	4,4	5,6	6,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	4,2	4,1	5,1	4,3	5,8	4,4	4,9	5,1
Administrations publiques	5,9	8,2	8,0	6,3	3,7	7,2	8,0	6,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

En regard des femmes, les travailleurs noirs étaient moins concentrés dans certains secteurs d'activité. Le tableau 4.2 montre toutefois que, bien que le tiers (34 %) des travailleurs noirs occupaient en 2016 un emploi dans le secteur primaire ou secondaire, c'est-à-dire les industries agricoles, minières, énergétiques et manufacturières, la construction et les services d'utilité publique, plus de la moitié (53 %) des autres travailleurs de sexe masculin œuvraient dans ces secteurs.

Tableau 4.2
Répartition en pourcentage des travailleurs noirs et des autres travailleurs âgés de 25 à 59 ans, selon le secteur d'industrie et la génération, Canada, 2016

Secteur	Travailleurs noirs				Autres travailleurs			
	Immigrants	Deuxième génération	Troisième génération ou plus	Total	Immigrants	Deuxième génération	Troisième génération ou plus	Total
	pourcentage							
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,7	0,3	1,3	0,8	1,2	1,8	3,7	2,8
Extraction minière, de pétrole et de gaz	1,3	0,7	2,3	1,2	1,2	1,7	3,6	2,7
Services publics	0,5	0,6	0,6	0,5	0,7	1,1	1,5	1,2
Construction	8,0	7,5	13,7	8,1	10,2	12,8	14,9	13,4
Fabrication	24,2	17,3	29,0	23,1	27,4	28,1	36,6	32,9
Commerce de gros	4,5	4,4	3,4	4,3	4,9	5,3	5,0	5,0
Commerce de détail	7,1	9,9	8,6	7,9	8,6	8,7	8,3	8,4
Transport et entreposage	12,2	8,6	8,3	11,1	9,2	6,2	6,6	7,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	2,8	5,4	2,8	3,3	3,0	3,6	2,5	2,8
Finance et assurances	4,3	6,2	2,7	4,6	5,1	5,3	2,8	3,7
Services immobiliers et de location	1,7	1,9	2,0	1,7	2,2	2,3	1,6	1,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,6	8,4	5,1	6,9	11,2	9,9	6,8	8,4
Services administratifs, de soutien et de gestion des déchets	9,9	8,8	9,0	9,7	4,8	4,3	4,4	4,5
Services d'enseignement	4,3	4,3	4,2	4,5	4,0	5,4	4,5	4,6
Soins de santé et assistance sociale	7,5	5,7	4,3	6,9	4,7	4,5	3,9	4,1
Arts, spectacles et loisirs	1,1	3,4	2,6	1,7	1,1	2,0	1,8	1,7
Services d'hébergement et de restauration	3,9	5,8	6,1	4,5	6,7	3,8	3,0	4,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	4,3	3,3	3,4	4,1	3,6	3,4	3,9	3,8
Administrations publiques	5,6	6,8	8,4	5,8	3,5	7,3	8,3	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

La forte présence des travailleurs du reste de la population (autre que noire) dans les secteurs primaire et secondaire est liée au pourcentage important de travailleurs de troisième génération ou plus en leur sein, facteur qui est lui-même lié à une répartition géographique caractérisée par une présence plus répandue dans les régions rurales, les petites villes et les villes de taille moyenne que la population des immigrants et de la deuxième génération. La répartition de la population par secteur d'activité diffère de manière importante d'une génération à l'autre et selon le lieu de résidence.

Notons par ailleurs que, parmi les travailleurs noirs, 11 % occupaient un emploi dans le secteur du transport et de l'entreposage, alors que 10 % travaillaient dans le secteur des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement. Chez les autres travailleurs de sexe masculin, ces proportions étaient respectivement de 7 % et de 5 %.

Surqualification et lieu d'obtention du plus haut diplôme universitaire chez les immigrants

Une autre dimension de la situation en emploi, qui est plus généralement une dimension de la situation socioéconomique, est celle de la surqualification. On a vu les écarts entre les populations noires et le reste de la population quant au taux d'emploi, et les différences entre ces populations quant aux secteurs d'activité dans lesquelles chacune est plus ou moins concentrée. Mais les personnes noires détiennent-elles des emplois qui correspondent à leurs qualifications?

L'examen de la surqualification professionnelle est effectuée ici au moyen d'un indicateur qui détermine le pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire qui occupent un emploi nécessitant généralement tout au plus un diplôme d'études secondaires. Le tableau 4.3 présente ces renseignements pour les travailleurs noirs et pour le reste des travailleurs âgés de 25 à 59 ans en 2016 selon le statut d'immigrant et, pour les immigrants, selon que le diplôme universitaire a été obtenu au Canada ou à l'étranger.

Si l'on se concentre d'abord sur les immigrants, le taux de surqualification des travailleurs noirs (26 %) se rapprochait de celui du reste des immigrants (24 %). De même, chez les travailleurs noirs, le taux de surqualification différait peu entre les femmes (25 %) et les hommes (27 %). Toutefois, chez les hommes, les immigrants noirs étaient plus susceptibles d'être surqualifiés (27 %) que les autres travailleurs immigrants (20 %), ce que l'on n'observe pas chez les femmes. Ce taux de surqualification était légèrement plus élevé chez les travailleurs immigrants originaires d'Afrique (28 %).

Le tableau 4.3 révèle également que, parmi les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire, ceux ayant obtenu leur plus haut diplôme à l'étranger étaient plus susceptibles d'être surqualifiés, tant chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, 33 % des immigrants noirs ayant obtenu un tel diplôme ou grade à l'étranger se retrouvaient dans cette situation, comparativement à 26 % chez l'ensemble des immigrants noirs. De même, chez les travailleurs immigrants de sexe masculin, 32 % des Noirs étaient surqualifiés, par rapport à 26 % des autres immigrants. Par ailleurs, on observe peu de différences chez les femmes immigrantes ayant obtenu un diplôme ou grade universitaire à l'étranger par rapport aux hommes. La seule exception touche les femmes immigrantes noires venant d'Afrique, qui sont plus susceptibles, à près de 38 %, d'occuper un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires. De manière générale, cependant, les immigrantes noires n'étaient pas plus susceptibles d'être surqualifiées (34 %) que les autres immigrantes (36 %).

Tableau 4.3

Pourcentage d'immigrants et de non-immigrants âgés de 25 à 59 ans titulaires d'un diplôme universitaire et occupant un emploi ne nécessitant qu'un diplôme d'études secondaires ou moins, Canada, 2016.

	Femmes	Hommes	Total
	pourcentage		
Immigrants			
Diplôme universitaire obtenu au Canada ou à l'étranger			
Immigrants noirs	24,6	26,8	25,7
Antilles et Amérique latine	19,6	24,2	21,5
Afrique	29,2	28,2	28,6
Autres immigrants	27,3	20,2	23,8
Immigrants			
Diplôme universitaire obtenu à l'étranger			
Immigrants noirs	33,6	32,1	32,8
Antilles et Amérique latine	28,2	30,2	29,2
Afrique	37,5	33,4	35,0
Autres immigrants	35,7	25,8	30,7
Non-immigrants			
Tous les diplômes universitaires			
Non-immigrants noirs	17,0	19,4	17,8
Reste des non-immigrants	11,1	10,4	10,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Chez les non-immigrants, tant les hommes que les femmes noirs étaient proportionnellement plus nombreux à être surqualifiés que leurs homologues dans le reste de la population. Alors que 18 % et 16 % respectivement des hommes et des femmes noirs nés au Canada étaient surqualifiés en 2016, ces valeurs étaient de 10 % et 11 % dans le reste de la population. Les taux de surqualifications étaient dans tous les cas inférieurs chez les personnes nées au Canada que chez les immigrants.

Une étude plus approfondie sur la surqualification des travailleurs noirs permettrait d'en apprendre davantage sur les facteurs qui exercent une influence sur les écarts différentiels observés ici, tels le principal domaine d'études, l'âge à l'immigration, la non-reconnaissance des acquis et les pratiques discriminatoires à l'embauche.

Section 5 – Salaire annuel médian

Plusieurs des caractéristiques analysées jusqu'ici – immigration, monoparentalité, scolarité, emplois et caractéristiques de l'emploi, surqualification – entretiennent des liens avec les salaires. Dans cette section, on examine comment les salaires chez les femmes et les hommes noirs ont évolué entre 2000 et 2015 selon la génération, et comment ces salaires se comparent avec ceux du reste de la population.

Le salaire médian des hommes noirs figure parmi les plus faibles

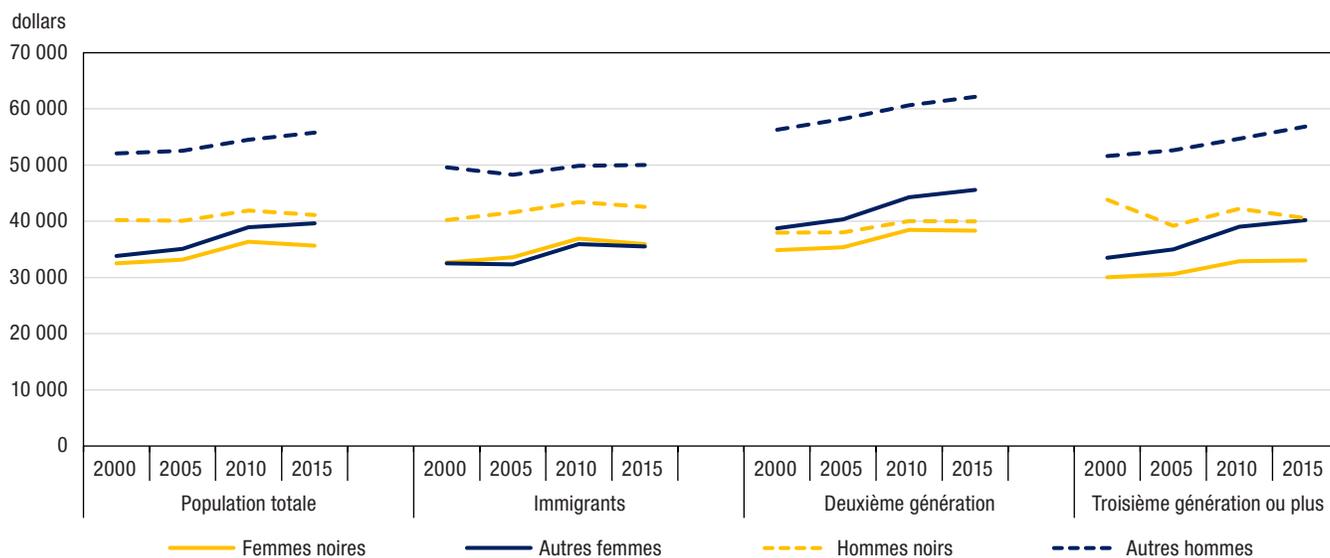
Selon les données présentées au graphique 5.1, on peut constater que les salaires (exprimés en dollars de 2015) se sont généralement accrus entre 2000 et 2015, sauf chez les hommes noirs pris dans leur ensemble dont les salaires se sont maintenus autour de 40 000 \$ annuellement tout au long de la période.

Ce niveau observé chez les hommes noirs est inférieur aux salaires des travailleurs dans le reste de la population. Ainsi, en 2015, les travailleurs noirs ont déclaré un salaire annuel de 41 000 \$, comparativement à près de 56 000 \$ chez l'ensemble des autres travailleurs. Cet écart de 15 000 \$ s'est accru depuis 2000 (alors qu'il était de 12 000 \$), tout particulièrement depuis 2010. C'est parmi les travailleurs noirs nés au pays de parents immigrants (deuxième génération) que l'écart par rapport aux autres travailleurs de sexe masculin est le plus important, celui-ci atteignant 22 000 \$ en 2015.

Les écarts de salaire entre les femmes noires et les autres femmes étaient moins prononcés que chez les hommes. Chez les immigrantes, ils n'atteignaient que quelques centaines de dollars annuellement, tout au plus 1 300 \$ en 2005, à l'avantage des femmes noires. À l'inverse, chez les femmes nées au Canada (deuxième et troisième génération ou plus), les salaires des travailleuses noires étaient inférieurs à celui des autres travailleuses d'environ 3 500 \$ à 7 200 \$ annuellement, selon la période et la génération.

Graphique 5.1

Salaire annuel médian¹ des travailleurs noirs et des autres travailleurs âgés de 25 à 59 ans, selon le sexe et la génération, Canada, 2000 à 2015



1. Les salaires sont exprimés en dollars de 2015.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Pour tenter d'expliquer les différences au chapitre des salaires entre les travailleurs noirs et les autres travailleurs à partir des données du recensement, celles-ci ont été ajustées par régression sur les quantiles pour neutraliser les effets associés aux caractéristiques individuelles des travailleurs, soit l'âge, la situation familiale, le niveau de scolarité, le lieu de résidence, la langue parlée le plus souvent à la maison et l'âge à l'admission dans le cas des immigrants. Comme pour les taux d'emploi et de chômage, les salaires varient selon ces mêmes caractéristiques, lesquelles ne sont pas nécessairement identiques pour les populations noires et le reste de la population.

Les résultats qui tiennent compte de ces facteurs sont, comme c'était le cas pour les taux d'emploi et de chômage, présentés sous la forme d'écart relatifs (exprimés en pourcentage) entre les personnes noires et le reste de la population (graphique 5.2). Comme précédemment, une valeur positive indique des salaires plus élevés chez les personnes noires, et des valeurs négatives des salaires inférieurs.

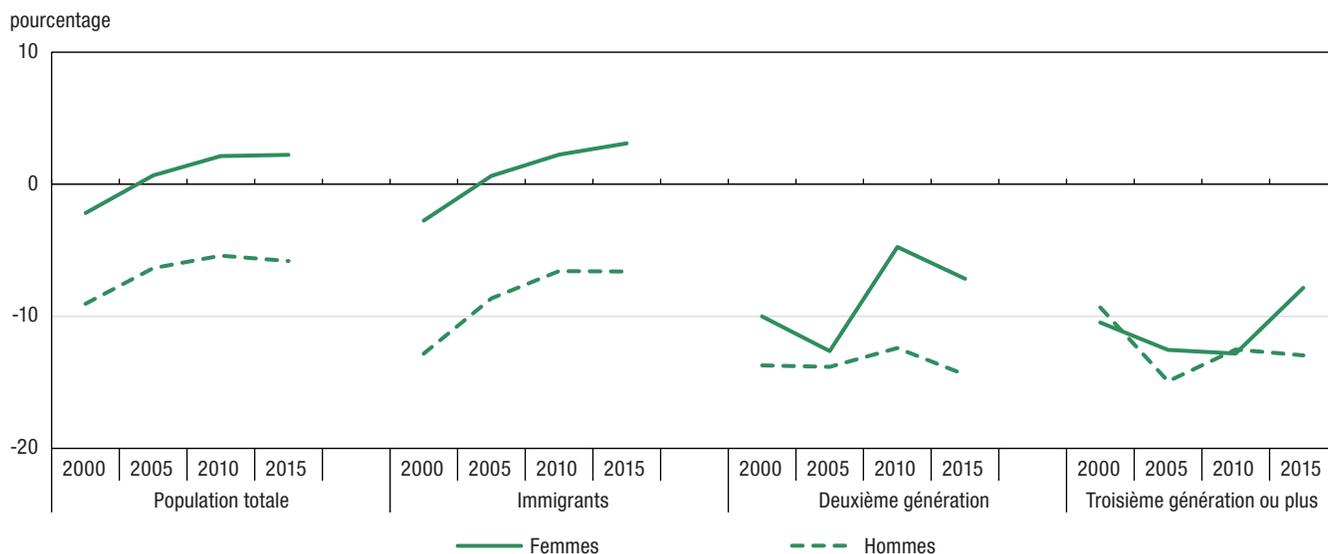
Lorsqu'on isole l'influence des facteurs mentionnés ci-dessus, entre 2000 et 2015, on constate que le salaire des travailleuses noires s'est accru par rapport à celui des autres travailleuses. D'inférieur de 2 % à celui du reste de la population en 2000, il lui aurait été supérieur de 3 % chez les travailleuses noires en 2015 si leurs caractéristiques socioéconomiques avait été identiques à celles des autres travailleuses. Ce résultat, qui inverse celui que présentait le graphique 5.1, résulte largement de ce que l'on observe chez les immigrantes, puisque les salaires médians ajustés au sein des populations de femmes noires de deuxième et de troisième génération ou plus sont demeurés inférieurs à ceux des autres femmes, et ce, tout au long de la période. La surreprésentation des immigrantes noires dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale contribue à expliquer cette situation en raison du fait que, chez les immigrantes, le salaire moyen des infirmières est plus élevé que le salaire moyen des autres professions (Cornelissen, 2020).

À l'inverse de ce qu'on observe chez les femmes, du moins chez les immigrantes, le fait de neutraliser les principaux effets de composition des populations ne permet pas de « combler » l'écart des salaires entre les travailleurs noirs et les autres travailleurs de sexe masculin. Ainsi, même si les travailleurs noirs et les autres travailleurs avaient les mêmes caractéristiques démographiques et socioéconomiques, l'écart entre les deux groupes, bien que s'amointrissant, se maintiendrait. Les travailleurs noirs auraient toujours un salaire inférieur d'environ 6 % en 2015 par rapport à celui des autres travailleurs. Chez les immigrants, l'écart de salaire ajusté passerait de -13 % en 2000 à -7 % en 2015. Dans le cas de la population née au pays de parents immigrants (deuxième génération) et celle de troisième génération ou plus, cet écart se situerait toujours à environ -14 % en 2015.

Ces résultats suggèrent que des facteurs non mesurés dans le recensement ont des répercussions négatives plus importantes sur les salaires des hommes noirs que sur ceux de leurs homologues féminins, particulièrement chez les immigrants. Parmi les facteurs potentiels qu'identifie la littérature et qui ne sont pas pris en compte dans les ajustements par régression, notons la discrimination, le racisme, le principal domaine d'études ou certaines dimensions du capital social, notamment. L'étude plus approfondie des facteurs derrière les écarts salariaux observés dépasse le cadre de ce document.

Graphique 5.2

Écarts relatifs (en pourcentage) entre le salaire annuel médian ajusté¹ des populations noires et celui du reste de la population, personnes âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et la génération, Canada, 2000 à 2015



1. Salaires ajustés en fonction de l'âge, de la situation des particuliers dans la famille de recensement, du niveau de scolarité, du lieu de résidence et de la langue parlée le plus souvent à la maison, ainsi que de l'âge à l'admission dans le cas des immigrants.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Cela étant dit, un examen plus détaillé des salaires annuels médians au sein des populations noires (voir les tableaux A4 et A5 en annexe) révèle que même si l'on neutralise l'effet de composition des divers groupes d'immigrants noirs, les travailleurs immigrants (hommes et femmes) nés en Afrique présentaient en 2015 des salaires plus faibles que ceux de leurs homologues des Antilles et d'Amérique latine. Chez les travailleurs noirs nés au Canada, tant de sexe masculin que féminin, les personnes dont le pays d'ascendance est Africain avaient des salaires légèrement inférieurs à ceux des personnes d'ascendance antillaise ou d'Amérique latine. Les salaires annuels médians présentent cependant plusieurs différences selon le pays de naissance et le pays de l'ascendance, qu'il est possible de constater en consultant les tableaux en annexe.

Section 6 – Situation de faible revenu chez les enfants noirs

À la lumière des résultats qui précèdent, on peut se demander dans quelle mesure la situation familiale et socioéconomique des populations noires au Canada contribue au bien-être économique des familles et, en premier lieu, à celui des enfants et des jeunes. Plusieurs « facteurs de risques » associés aux caractéristiques ou à la situation des parents, comme le statut d'immigrant, la monoparentalité, le chômage, un faible niveau de scolarité ou un salaire insuffisant, peuvent avoir des répercussions négatives chez les enfants et les jeunes, notamment le fait de vivre en situation de faible revenu (Lichter et Eggebeen, 1994; Thomas, 2011). Par ailleurs, un examen de la structure par âge de la population noire révèle qu'une part importante de celle-ci est constituée de jeunes (Statistique Canada, 2019).

La présente section porte sur le taux de faible revenu chez les enfants noirs âgés de moins de 15 ans. Pour mettre leur situation en perspective, celle-ci est comparée à la situation des autres enfants.

Près du tiers des enfants noirs vivent en situation de faible revenu⁸

Le tableau 6.1 présente le pourcentage d'enfants en situation de faible revenu selon deux mesures du faible revenu et le statut des générations de 2000 à 2015. On y voit que le pourcentage d'enfants noirs en situation de faible revenu était de une fois et demie à trois fois supérieur à celui observé dans le reste de la population. Ainsi, en 2015, la situation de faible revenu (selon la mesure fondée sur un panier de consommation [MPC) touchait 27 % des enfants noirs contre 14 % des autres enfants.

En 2015, la situation des enfants issus de familles de deuxième et de troisième génération ou plus présentait un contraste notable avec celle des enfants issus de familles immigrantes, selon la mesure basée sur un panier de consommation. Alors que le taux de faible revenu chez les enfants noirs issus de familles de deuxième et de troisième génération ou plus était alors assez semblable à celui des immigrants, il en allait autrement chez les enfants issus des autres familles. En effet, environ le quart des enfants noirs issus de familles de deuxième génération et de troisième génération ou plus vivaient en situation de faible revenu (MPC) en 2015, par rapport à 16 % ou moins des autres enfants.

Tableau 6.1
Pourcentage d'enfants âgés de moins de 15 ans vivant sous le seuil de faible revenu, selon le statut d'immigrant ou de génération de la famille, Canada, 2000 à 2015

	Familles immigrantes	Familles de deuxième génération	Familles de troisième génération ou plus	Ensemble des familles
	pourcentage			
Enfants noirs				
Faible revenu avant impôt				
2000	46,1	35,5	35,2	43,4
2005	43,5	34,9	31,9	40,7
2010	35,8	28,8	30,0	34,4
2015	30,0	24,9	24,4	28,8
Faible revenu (mesure fondée sur un panier de consommation)				
2015	27,0	24,3	26,7	27,2
Autres enfants				
Faible revenu avant impôt				
2000	24,2	11,7	16,4	17,5
2005	25,3	11,2	14,2	16,5
2010	21,8	10,4	12,7	14,9
2015	19,2	8,1	10,3	12,8
Faible revenu (mesure fondée sur un panier de consommation)				
2015	18,8	9,7	12,8	14,4

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

8. Pour obtenir plus de détails sur les mesures de faible revenu figurant dans le présent rapport, veuillez consulter l'annexe « Méthodes et variables ».

En dépit des écarts constatés entre les populations noires et le reste de la population, on a pu observer une baisse de la situation de faible revenu chez les enfants au fil du temps, au sein de chacune des générations. À titre d'exemple, le taux de faible revenu avant impôt chez les enfants noirs issus de familles immigrantes, qu'on peut suivre sur une quinzaine d'années entre 2000 et 2015, a diminué de près de 16 points de pourcentage au cours de cette période, passant de 46 % en 2000 à 30 % en 2015. Bien que moins importante, en raison d'un niveau initial plus faible, une baisse du taux de faible revenu a également été observée chez les enfants des autres familles.

L'une des causes de la prévalence relativement élevée du faible revenu chez les enfants noirs est le niveau de monoparentalité observé au sein des familles. À l'échelle nationale, des analyses supplémentaires ont permis d'établir que la monoparentalité explique près de la moitié de l'écart entre la prévalence de situations de faible revenu des enfants noirs comparativement aux autres enfants. En 2015, le taux de faible revenu observé était presque deux fois plus élevé chez les enfants noirs que chez les autres enfants (27 % et 14 % respectivement). Si l'on neutralise uniquement l'influence de la monoparentalité⁹, l'écart se réduit de plus de moitié, résultant en un taux de 20 % chez les enfants noirs et de 15 % chez les autres enfants, un écart de 5 points de pourcentage. Toutefois, selon divers auteurs, le racisme et la discrimination envers les populations noires s'expriment à travers les trajectoires scolaires et les écarts de taux d'emploi et de salaire entre les parents noirs et les autres parents, des situations qui sont également associées à des situations de pauvreté (Eggebeen et Lichter, 1991; Lichter et Eggebeen, 1994).

Le taux de faible revenu (MPC) des enfants varie aussi de façon importante au sein même des diverses populations noires. Les enfants noirs âgés de 0 à 14 ans issus de familles immigrantes originaires de cinq pays d'Afrique et de trois pays des Antilles affichaient les taux de faible revenu (MPC) les plus élevés en 2015, soit des taux supérieurs à 30 % (tableau 6.2). Les cinq pays de naissance africains sont l'Éthiopie, la Somalie, l'Érythrée, le Soudan et le Soudan du Sud. La situation de faible revenu (MPC) touchait plus de la moitié des enfants issus de familles soudanaises. Dans les Antilles, les trois pays de naissance sont Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie et la Grenade. Des trois, ce sont les enfants nés de familles immigrantes de Saint-Vincent-et-les-Grenadines qui présentaient le taux de faible revenu (MPC) le plus élevé, soit 49 %.

9. Il s'agit d'ajustements effectués par la technique statistique de régression logistique.

Tableau 6.2

Pourcentage d'enfants noirs âgés de moins de 15 ans vivant en situation de faible revenu (mesure fondée sur un panier de consommation), selon le lieu de naissance ou de l'ascendance, familles noires immigrantes, de deuxième génération et de troisième génération ou plus, Canada, 2015

	Taux de faible revenu (%)
Familles immigrantes	
Selon la région de naissance	...
Antilles et Amérique latine	24,3
Afrique	29,5
Selon le pays de naissance	...
Jamaïque	25,1
Haïti	17,5
Trinité-et-Tobago	24,5
Guyana	25,0
Barbade	27,7
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	48,6
Grenade	33,7
Sainte-Lucie	41,4
Royaume-Uni	14,8
États-Unis	22,4
Éthiopie	35,5
Somalie	47,5
Érythrée	34,1
Soudan	53,1
Soudan du Sud	46,1
Burundi	25,3
Kenya	22,6
Zimbabwe	18,7
Rwanda	17,5
République démocratique du Congo	27,4
Cameroun	13,3
Nigéria	22,3
Ghana	28,4
Côte d'Ivoire	13,2
Sénégal	10,9
Guinée	21,0
Familles de deuxième et troisième génération ou plus	
Selon la région de l'ascendance	...
Antilles et Amérique latine	25,0
Afrique	27,0
Selon le pays de l'ascendance	...
Jamaïque	28,6
Haïti	15,2
Trinité-et-Tobago	21,6
Barbade	18,3
Guyana	28,2
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	22,2
Grenade	24,0
Ghana	33,1
Nigéria	18,9
États-Unis	35,2
Royaume-Uni	32,1
Canada (troisième ou plus)	26,7

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

La comparaison des valeurs mesurées entre pays de naissance africains d'une part et antillais et latinoaméricains d'autre part permet de constater que les enfants noirs de certaines familles africaines présentent un taux de faible revenu (MPC) inférieur à celui de plusieurs autres populations noires. C'est notamment le cas des enfants de familles d'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal (11 %) et la Côte d'Ivoire (13 %), et d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe comme le Rwanda (18 %) et le Zimbabwe (19 %).

Les différences entre les populations d'enfants ne sont pas aussi grandes chez les familles de deuxième génération que chez les familles immigrantes. Avec des valeurs égales ou supérieures à 25 %, cinq populations d'enfants noirs issus de familles de deuxième génération (celles de la Jamaïque, de Guyana, du Ghana, des États-Unis et du Royaume-Uni) étaient toutefois plus à risque de vivre en situation de faible revenu (MPC) que les autres en 2015.

Conclusion

La présente étude a permis de constater que les populations noires font face à plusieurs enjeux, notamment en termes d'emploi, de salaire et de pauvreté.

Les analyses ont également mis en lumière la diversité des populations noires sur le plan socioéconomique. On a ainsi pu montrer que la situation des femmes noires sur le marché du travail peut être très différente de celle des hommes, que les immigrants noirs se distinguent des Noirs nés au Canada sous plusieurs aspects et que, au sein même de la population immigrante, d'importantes différences peuvent exister selon les pays de naissance.

Les populations noires se trouvent souvent dans une position désavantageuse sur le marché du travail. Les données ont révélé que ces populations ont fait l'expérience d'une détérioration de leur taux d'emploi par rapport au reste de la population entre 2001 et 2016. De plus, leurs salaires sont généralement inférieurs à ceux du reste de la population.

Les hommes noirs de deuxième et de troisième génération sont doublement désavantagés en raison de leur faible taux d'emploi et de leur salaire médian inférieur à celui des autres populations masculines de deuxième et de troisième génération ou plus.

Les immigrants noirs antillais, latino-américains et africains se caractérisent par une fréquence élevée de la monoparentalité (surtout féminine) et par un niveau de scolarité souvent plus faible que celui des autres populations immigrantes. Les immigrants noirs comptent également un pourcentage élevé de réfugiés et d'immigrants venus par l'intermédiaire du Programme de réunion des familles et, par conséquent, une plus faible proportion d'immigrants économiques que chez d'autres populations.

Les femmes immigrantes et celles de deuxième génération présentent une situation socioéconomique relativement plus favorable que celle de leurs homologues de sexe masculin. Les femmes noires de deuxième génération se distinguent des femmes noires immigrantes et de celles de troisième génération ou plus par leur niveau de scolarité élevé, en particulier par le pourcentage d'entre elles titulaires d'un diplôme ou d'un grade universitaire. Contrairement au salaire annuel médian des hommes noirs, qui est demeuré stable entre 2000 et 2015, celui des femmes noires s'est accru durant la même période.

En matière d'emploi, de chômage et de salaire par rapport au reste de la population, la situation des femmes et des hommes noirs sur le marché du travail ne s'est généralement pas améliorée entre les recensements de 2001 et 2016, malgré certaines exceptions notables chez les femmes et les immigrants. Il en résulte que les populations noires vivent généralement dans des conditions économiques plus difficiles que le reste de la population canadienne.

Ces conditions difficiles se répercutent sur la situation de faible revenu vécue par les enfants noirs issus des familles de toutes les générations et de toutes les origines, ce qui n'est pas sans rappeler le constat de Maynard (2018, p. 108) cité en début de texte selon lequel « ... quels que soient leur nationalité et le temps qu'elles ont passé au Canada, les personnes présentant des traits africains vivent des difficultés économiques similaires ».

L'article de M. Turcotte (2020) montre que le revenu familial est étroitement associé au cheminement scolaire et à la transition vers le marché du travail des jeunes en général. Entre autres, un revenu familial plus faible se traduit souvent par un niveau de scolarité plus faible des enfants.

La population noire est toujours en changement, et les projections démographiques de Statistique Canada (2017) indiquent qu'elle pourrait continuer à s'accroître au cours des années à venir, en raison notamment de l'immigration africaine et de la croissance soutenue de cohortes de jeunes Noirs de deuxième génération issus de cette immigration africaine.

Annexe Tableaux

Tableau A1

Population noire âgée de 25 à 59 ans selon le statut de génération et la région de naissance ou de l'ascendance, Canada, 2001 à 2016

Statut de génération	Région de naissance ou de l'ascendance	2001	2006	2011	2016	2001	2006	2011	2016
		nombre				pourcentage			
	Total	230 835	266 910	316 450	393 200	76,0	74,3	72,6	70,7
Immigrants	Antilles et Amérique latine	158 255	160 105	165 435	177 045	52,1	44,6	37,9	31,8
	Afrique	60 245	93 525	137 410	188 195	19,8	26,0	31,5	33,8
	Autres régions	12 335	13 285	13 605	27 955	4,1	3,7	3,1	5,0
	Total	31 545	50 850	74 250	107 035	10,4	14,2	17,0	19,2
Deuxième génération	Antilles et Amérique latine	23 920	41 875	62 305	87 710	7,9	11,7	14,3	15,8
	Afrique	1 525	3 605	5 135	9 955	0,5	1,0	1,2	1,8
	Autres régions	6 095	5 370	6 805	9 370	2,0	1,5	1,6	1,7
Résidents non permanents		22 520	22 040	23 310	29 850	7,4	6,1	5,3	5,4
Troisième génération ou plus		18 970	19 505	21 955	26 130	6,2	5,4	5,0	4,7
Total général		303 875	359 305	435 960	556 210	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Tableau A2
Population noire âgée de 25 à 59 ans des principaux pays de naissance ou de l'ascendance, selon le statut de génération et le sexe, Canada, 2016

Statut de génération	Femmes	Hommes	Femmes
	nombre		pourcentage
Immigrants			
Pays de naissance ou de l'ascendance			
Jamaïque	41 015	33 155	55,3
Haïti	31 160	24 775	55,7
Trinité-et-Tobago	5 950	4 895	54,8
Guyana	3 940	3 230	55,0
Barbade	2 465	2 140	53,5
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	4 900	2 485	66,3
Grenade	3 890	2 375	62,1
Sainte-Lucie	2 250	1 390	61,8
Royaume-Uni	4 335	3 565	54,9
États-Unis	1 750	2 345	42,7
Éthiopie	12 435	11 940	51,0
Somalie	11 135	8 495	56,7
Érythrée	4 930	5 115	49,1
Soudan	1 645	1 565	51,3
Soudan du Sud	1 845	2 195	45,7
Burundi	2 920	2 765	51,3
Kenya	2 725	2 070	56,8
Zimbabwe	2 570	2 335	52,4
Rwanda	2 155	1 720	55,5
République démocratique du Congo	8 885	7 590	53,9
Cameroun	6 405	6 190	50,8
Nigéria	13 420	13 885	49,1
Ghana	8 750	7 835	52,8
Côte d'Ivoire	3 320	3 635	47,8
Sénégal	2 405	3 110	43,6
Guinée	1 770	1 750	50,3
Deuxième génération			
Pays de naissance ou de l'ascendance			
Jamaïque	19 230	17 485	52,4
Haïti	10 765	9 855	52,2
Trinité-et-Tobago	4 805	4 560	51,3
Barbade	3 235	2 950	52,3
Guyana	2 510	2 170	53,7
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1 255	1 095	53,4
Grenade	1 325	1 005	57,0
Ghana	1 425	1 245	53,3
Nigéria	805	915	46,8
États-Unis	1 710	1 820	48,4
Royaume-Uni	1 600	1 460	52,3

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A3**Pourcentage de femmes immigrantes âgées de 25 à 59 ans occupées dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ou exerçant une profession associée aux soins, selon le pays de naissance, Canada, 2016**

Pays de naissance	Secteur des soins de santé et de l'assistance sociale	Professions associées aux soins ¹
	pourcentage	
Femmes noires		
Jamaïque	34,0	26,6
Haïti	53,0	49,5
Trinité-et-Tobago	26,4	19,2
Guyana	28,6	22,5
Barbade	26,6	18,0
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	30,7	27,4
Grenada	31,5	26,5
Sainte-Lucie	27,7	21,3
Royaume-Uni	23,5	14,3
États-Unis	24,9	15,7
Éthiopie	36,2	29,2
Somalie	33,1	27,0
Érythrée	37,4	27,2
Soudan	28,9	21,6
Soudan du Sud	33,3	28,3
Burundi	34,4	31,5
Kenya	38,6	33,8
Zimbabwe	36,9	29,5
Rwanda	39,8	32,5
République démocratique du Congo	38,6	35,7
Cameroun	31,4	27,5
Nigéria	43,3	36,3
Ghana	38,6	33,5
Côte d'Ivoire	32,4	27,8
Sénégal	20,9	15,5
Guinée	38,9	35,2
Autres pays	29,6	22,6
Total	36,7	30,7
Autres femmes		
Philippines	32,4	25,1
Total	19,0	10,9

1. Comprend les professions suivantes : infirmières autorisées, infirmières auxiliaires, aides-infirmières, aides-soignantes, préposées aux bénéficiaires, travailleuses des services sociaux et communautaires, éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance, aides familiales résidentes et aides de soutien à domicile.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A4**Salaire annuel médian des immigrants noirs âgés de 25 à 59 ans, selon le sexe et le pays de naissance, Canada, 2015**

Région ou pays de naissance	Femmes	Hommes
	nombre	
Selon la région de naissance		
Antilles et Amérique latine	38 760	42 545
Afrique	31 250	42 230
Autres régions	41 055	44 815
Selon le pays de naissance		
Jamaïque	43 015	46 995
Haïti	32 535	35 560
Trinité-et-Tobago	43 840	50 580
Guyana	41 705	50 175
Barbade	45 595	47 700
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	30 330	37 615
Grenade	34 455	44 495
Sainte-Lucie	31 705	45 205
Royaume-Uni	55 535	61 400
États-Unis	36 235	42 770
Éthiopie	29 725	41 605
Somalie	23 515	37 635
Érythrée	30 035	38 900
Soudan	23 275	33 710
Soudan du Sud	28 640	37 535
Burundi	29 120	37 555
Kenya	40 045	50 925
Zimbabwe	44 740	57 250
Rwanda	35 130	38 190
République démocratique du Congo	29 655	35 975
Cameroun	27 615	41 435
Nigéria	36 060	49 385
Ghana	35 010	49 865
Côte d'Ivoire	22 500	35 675
Sénégal	29 300	40 755
Guinée	23 320	36 155

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A5**Salaire annuel médian des populations noires de deuxième génération âgées de 25 à 59 ans, selon le sexe et le pays de l'ascendance, Canada, 2015**

Région ou pays de l'ascendance	Femmes	Hommes
	nombre	
Selon la région de l'ascendance		
Antilles et Amérique latine	38 810	40 200
Afrique	35 985	37 165
Autres régions	33 395	40 780
Selon le pays de l'ascendance		
Jamaïque	38 225	39 155
Haïti	37 360	36 395
Trinité-et-Tobago	41 980	44 090
Barbade	42 860	45 735
Guyana	38 710	43 640
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	36 590	33 110
Grenade	40 505	40 450
Ghana	36 700	39 200
Nigéria	49 425	50 390
États-Unis	35 450	38 435
Royaume-Uni	33 390	37 490
Canada (troisième génération ou plus)	33 050	40 580

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A6

Pourcentage de femmes âgées de 25 à 59 ans chefs de famille monoparentale, selon certaines régions métropolitaines de recensement de résidence, Canada, 2016

	Femmes noires	Autres femmes	Écart relatif en pourcentage
	pourcentage		
Halifax	27,0	10,7	152,3
Montréal	26,4	11,3	133,6
Ottawa–Gatineau	28,3	10,3	174,8
Toronto	33,2	9,7	242,3
Winnipeg	17,2	11,2	53,6
Calgary	17,7	8,2	115,9
Edmonton	20,6	9,6	114,6
Vancouver	19,4	9,7	100,0
Reste du pays	21,6	11,3	91,2
Canada	27,4	10,6	158,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A7

Écarts relatifs (en pourcentage) entre la population noire et le reste de la population âgée de 25 à 59 ans possédant un diplôme d'études postsecondaires, selon certaines régions métropolitaines de recensement de résidence, Canada, 2016

	Femmes		Hommes	
	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une université	Diplôme universitaire	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une université	Diplôme universitaire
	pourcentage			
Halifax	-15,5	-34,0	-17,3	-19,2
Montréal	2,1	-26,9	-2,0	-3,4
Ottawa–Gatineau	-1,5	-19,8	1,1	5,4
Toronto	-3,1	-44,0	-15,0	-47,6
Winnipeg	3,4	-7,8	5,7	24,3
Calgary	-7,4	-20,5	-6,1	-0,7
Edmonton	-5,9	-20,8	-9,5	5,0
Vancouver	-7,1	-27,9	-9,4	-28,3
Reste du pays	6,3	21,9	4,2	71,0
Canada	3,1	-15,8	-1,6	3,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A8

Taux d'emploi et taux de chômage de la population noire et du reste de la population âgée de 25 à 59 ans, selon le sexe et certaines régions métropolitaines de recensement de résidence, Canada, 2016

	Femmes				Hommes			
	Taux d'emploi		Taux de chômage		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	Femmes noires	Autres femmes	Femmes noires	Autres femmes	Hommes noirs	Autres hommes	Hommes noirs	Autres hommes
pourcentage								
Halifax	67,5	78,1	11,2	4,9	71,7	83,9	14,1	5,7
Montréal	72,2	77,3	10,7	5,6	77,2	83,3	11,4	6,2
Ottawa–Gatineau	71,2	79,0	9,7	4,6	78,3	85,1	11,1	5,0
Toronto	71,7	73,9	9,9	6,4	78,3	84,7	8,9	5,3
Winnipeg	72,8	78,3	7,7	4,6	78,7	84,5	8,2	5,2
Calgary	68,5	75,2	13,5	7,7	79,4	84,5	13,1	8,3
Edmonton	67,3	75,7	12,1	6,3	78,1	84,1	13,5	7,9
Vancouver	72,3	74,5	8,1	5,2	80,7	84,9	6,7	4,5
Reste du pays	69,3	75,2	9,3	5,6	78,2	80,8	9,3	7,6
Canada	71,0	75,5	10,2	5,8	78,1	82,6	10,2	6,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A9**Écart relatif ajusté¹ (en pourcentage) des taux d'emploi et de chômage entre la population noire et le reste de la population âgée de 25 à 59 ans, selon certaines régions métropolitaines de recensement de résidence, Canada, 2016**

	Femmes		Hommes	
	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage
	pourcentage			
Halifax	-7,4	74,4	-9,6	108,7
Montréal	2,7	30,3	-5,3	67,2
Ottawa–Gatineau	-0,5	39,1	-5,8	92,6
Toronto	1,5	25,2	-2,8	35,6
Winnipeg	-0,2	20,8	-5,9	45,4
Calgary	-0,3	26,1	-4,3	40,0
Edmonton	-1,6	31,6	-4,9	52,3
Vancouver	0,6	30,9	-2,9	34,1
Reste du pays	-0,7	17,7	-2,1	15,0
Canada	1,0	26,6	-3,8	41,1

1. Taux ajustés en fonction de l'âge, de la situation des particuliers dans la famille de recensement, du niveau de scolarité, du statut d'immigrant ou de génération et, pour le Canada, du lieu de résidence.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A10 **Salaire annuel médian de la population noire et du reste de la population âgée de 25 à 59 ans, selon le sexe et certaines régions métropolitaines de recensement de résidence, Canada, 2015**

	Femmes noires	Autres femmes	Hommes noirs	Autres hommes
		dollars		
Halifax	31 660	39 570	35 820	55 370
Montréal	30 690	39 155	34 250	50 280
Ottawa–Gatineau	36 880	51 785	40 720	63 380
Toronto	39 300	42 735	43 685	56 645
Winnipeg	33 650	39 790	39 580	52 355
Calgary	35 155	48 020	48 545	69 960
Edmonton	36 335	46 205	49 515	72 135
Vancouver	38 175	39 470	42 995	55 190
Reste du pays	33 660	37 185	42 840	54 435
Canada	35 665	39 655	41 145	55 805

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A11**Écart relatif ajusté¹ (en pourcentage) du salaire annuel médian entre la population noire et le reste de la population âgée de 25 à 59 ans, selon certaines régions métropolitaines de recensement de résidence, Canada, 2015**

	Femmes	Hommes
		pourcentage
Halifax	-5,3	-16,0
Montréal	3,4	-11,7
Ottawa–Gatineau	-8,6	-15,3
Toronto	2,3	-5,8
Winnipeg	4,5	-6,4
Calgary	-5,9	-14,7
Edmonton	-1,6	-12,0
Vancouver	6,4	-9,1
Reste du pays	10,5	-1,4
Canada	2,9	-7,7

1. Taux ajustés en fonction de l'âge, de la situation des particuliers dans la famille de recensement, du niveau de scolarité, du statut d'immigrant ou de génération et, pour le Canada, du lieu de résidence.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A12

Pourcentage d'enfants âgés de moins de 15 ans vivant en situation de faible revenu (mesure du panier de consommation), selon certaines régions métropolitaines de recensement de résidence, Canada, 2015

	Enfants noirs	Autres enfants	Écarts relatifs en pourcentage
		pourcentage	
Halifax	38,5	15,9	142,2
Montréal	18,2	11,1	63,6
Ottawa–Gatineau	29,2	11,7	148,7
Toronto	34,1	18,4	85,4
Winnipeg	26,1	16,1	61,9
Calgary	27,4	11,7	133,6
Edmonton	28,2	11,3	150,3
Vancouver	31,9	18,0	77,6
Reste du pays	24,3	14,0	74,0
Canada	27,2	14,4	89,1

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Annexe – Méthodes et variables

Lieu de l'ascendance : Le lieu de l'ascendance des personnes de deuxième génération est fondé sur le lieu de naissance des parents. Dans le cas où les deux parents sont nés dans le même pays étranger, il importe peu de prendre le lieu de naissance de la mère ou du père puisqu'il est le même. Trois autres cas de figure peuvent cependant se présenter : lorsque les deux parents sont nés à l'étranger dans des pays différents; lorsque la mère est née à l'étranger et le père, au Canada; lorsque la mère est née au Canada et le père, à l'étranger. Dans les deux premiers cas, le lieu de naissance de la mère a été choisi; dans le troisième cas, c'est le lieu de naissance du père qui a été retenu.

Taux d'emploi : Lorsque l'étude présente de l'information sur le taux d'emploi, celui-ci se mesure comme le rapport entre le nombre de personnes occupant un emploi durant la semaine ayant précédé le jour du recensement et le nombre de personnes susceptibles d'occuper un emploi, qu'on a défini ici comme la population totale âgée de 25 à 59 ans.

Taux de chômage : Le taux de chômage est calculé d'après le rapport entre le nombre de personnes en chômage et le nombre de personnes actives (ensemble des personnes en emploi et en chômage).

Salaires : Les salaires désignent les revenus provenant d'un salaire, d'un traitement, de pourboires ou de commissions. Les immigrants admis au cours de l'année du recensement et l'année précédente sont exclus des analyses sur les salaires parce qu'ils pourraient ne pas avoir une année complète de salaire applicable au moment du recensement.

Situation de faible revenu : À la section 6 du présent rapport, deux variables ont été utilisées pour mesurer la situation de faible revenu des enfants vivant au sein d'une famille de recensement. La variable de faible revenu avant impôt permet d'obtenir une série de 2001 à 2016. Cette variable ne tient pas compte de l'effet de redistribution de l'impôt dans le calcul du faible revenu ni du coût de la vie.

La Mesure fondée sur un panier de consommation (MPC) élaborée par Emploi et Développement social Canada (EDSC) désigne une mesure alternative de faible revenu fondée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base :

« Le seuil représente, selon des qualités et des quantités déterminées, les coûts de la nourriture, de l'habillement, des chaussures, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. L'échelle d'équivalence utilisée pour rajuster les seuils de la MPC pour des familles économiques d'autres tailles est la racine carrée de la taille de la famille économique.

Le prix du panier de la MPC (base de 2011) est établi pour 50 géographies diverses, 19 communautés précises et 31 combinaisons de provinces et tailles de centres de population. Les seuils de la MPC reflètent les différences possibles dans le coût du panier entre des communautés de taille similaire situées dans différentes provinces et différentes régions géographiques à l'intérieur des provinces¹⁰. »

Cette mesure n'est pas disponible dans les recensements précédant 2016.

Famille immigrante, de deuxième génération et de troisième génération ou plus pour l'étude des enfants : Les familles sont classées selon la génération de la mère, indépendamment du statut de génération du père. Dans le cas des familles monoparentales, c'est le statut de génération du parent seul qui définit le statut de génération de la famille.

10. Statistique Canada (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop165-fra.cfm>). Pour obtenir plus de renseignements sur les mesures de faible revenu, veuillez consulter la section « Fréquence du faible revenu » dans Statistique Canada (2018).

Références

- ADEPOJU, Aderanti. 2000. « Issues and Recent Trends in International Migration in Sub-Saharan Africa », *International Social Science Journal*, vol. 52, n° 165, p. 383 à 394.
- ADEPOJU, Aderanti. 2005. *Migration in West Africa*, A paper prepared for the Policy Analysis and Research Programme of the Global Commission on International Migration. Global Commission on International Migration (GCIM),
- AIKEN, Linda H., et autres. 2004. « Trends in International Nurse Migration », *Health Affairs*, vol. 23, n° 3, p. 69 à 77.
- ATTEWELL, Paul, Philip KASINITZ, et Kathleen DUNN. 2010. « Black Canadians and black Americans: racial income inequality in comparative perspective », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 33, n° 3, p. 473 à 495.
- BACH, Stephen. 2003. *International migration of health workers: Labour and social issues*, document de travail, Bureau international du Travail, Genève.
- BLACKWOOD, Evelyn. 2005. « Wedding Bell Blues: Marriage, Missing Men, and Matrifocal Follies », *American Anthropologist*, vol. 32, n° 1, p. 3 à 19.
- BLOCK, Sheila, Grace-Edward GALABUZI, et Ricardo TRANJAN. 2019. *Canada's Colour Coded Income Inequality*, Centre for Policy Alternatives.
- BONGAARTS, John, et John CASTERLINE. 2012. « Fertility Transition: Is Sub-Saharan Africa Different? », *Population and Development Review*, vol. 38, Population and Public Policy: Essays in Honor of Paul Demeny, p. 153 à 168.
- CALLISTE, Agnes. 1996. « Antiracism Organizing and Resistance in Nursing: African Canadian Women », *The Canadian Review of Sociology – La revue canadienne de sociologie*, vol. 33, n° 3, p. 361 à 390.
- CLARK, Shelly, et Dana HAMPLOVÁ. 2013. « Single Motherhood and Child mortality in Sub-Saharan Africa: A Life Course Perspective », *Demography*, vol. 50, n° 5, p. 1521 à 1549.
- CORNELISSEN, Louis. 2020. « Portrait des immigrants travaillant dans les professions infirmières », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada (à paraître).
- DELAUNAY, Valérie, et autres. 2018. « La monoparentalité en Afrique : prévalence et déterminants – analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo », *Nouvelles dynamiques familiales*, publié sous la direction d'A. Calvès, F. Binetou Dial et R. Marcoux, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 67 à 92.
- FLAHAUX, Marie-Laurence, et Hein DE HAAS. 2016. « African migration : trends, patterns, drivers », *Comparative Migration Studies*, vol. 4, n° 1, p. 1 à 25.
- GREEN, Alan G., et David GREEN. 2004. « The goals of Canada's immigration policy: a historical perspective », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 13, n° 1, p. 102 à 139.
- JAMES, C. E., et L. TAYLOR. 2008. « Education will get you to the station: Marginalized students' experiences and perceptions of merit in accessing university », *Canadian Journal of Education*, vol. 31, n° 3, p. 567 à 590.
- JAMES, C. E., et T. TURNER. 2017. « Towards race equity in education: The Schooling of Black Students in the Greater Toronto Area », Toronto, York University.
- JAMES, Carl. 2019. « We Rise Together », Report (March 11).
- KIKULWE, Daniel. 2016. « Racialization, Silences and the Negotiation of Power Within Child Welfare Institutions in Ontario », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 48, n° 3, p. 109 à 127.
- LAVERGNE, Chantal, et autres. 2009. « La réponse du système de protection de la jeunesse montréalais aux enfants issus des minorités visibles », *Intervention*, n° 131, p. 233 à 241.
- LICHTER, Daniel T., et David J. EGGEBEEN. 1994. « The Effect of Parental Employment on Child Poverty », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 56, n° 3, p. 633 à 645.
- LIVINGSTONE, Anne-Marie, et Morton WEINFELD. 2015. « Black Families and Socio-economic Inequality in Canada », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. 47, n° 3, p. 1 à 23.

MAHEUX, Hélène, et René HOULE. 2016. « [150 ans d'immigration au Canada](#) », *Mégatendances canadiennes*, produit n° 11-630-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016006-fra.htm>.

MARTÍNEZ PIZARRO, Jorge. 2005. *International Migration in Latin America and the Caribbean: Facts and Findings*, document de travail présenté lors de la Caribbean Expert Group Meeting on Migration, Human Rights and Development in the Caribbean.

MATA, Fernando. 2011. *Lone-parent Status among Ethnic Groups in Canada: Data Explorations on its Prevalence, Composition and Generational Persistence Aspects*, Metropolis British Columbia, série de documents de travail n° 11-17.

MASSEY, Douglas S., Mary J. FISCHER, et Chiara CAPOFERRO. 2006. « International Migration and Gender in Latin America: A Comparative Analysis », *International Migration*, vol. 44, n° 5, p. 63 à 91.

MAYNARD, Robyn. 2018. *NoirEs sous surveillance : Esclavage, répression, violence d'État au Canada*, Montréal, Mémoire d'encrier.

MOGUEROU, Laure, Madeleine WAYAK-PAMBE et Madon AWISSI. 2018. « Les femmes chefs de ménage célibataires à Dakar et à Ouagadougou : matérialité et vécu d'une situation atypique », publié sous la direction d'A. Calvès, F. Binetou Dial et R. Marcoux, *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 93 à 118.

NNOROM, O., N. FINDLAY, N. K. LEE-FOON, A. A. JAIN, C. P. ZIEGLER, F. E. SCOTT, et A. K. LOFTERS. 2019. « Dying to Learn: A Scoping Review of Breast and Cervical Cancer Studies Focusing on Black Canadian Women », *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, vol. 30, n° 4, p. 1331 to 1359.

QUINLAN, Robert J. 2006. « Gender and Risk in a Matrifocal Caribbean Community: A View from a Behavioral Ecology », *American Anthropologist*, vol. 108, n° 3, p. 464 à 479.

QUINLAN, Robert J., et Mark V. FLINN. 2003. « Intergenerational Transmission of Conjugal Stability in a Caribbean Community », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 34, n° 4, p. 569 à 583.

STATISTIQUE CANADA. 2013. « [Les lignes de faible revenu, 2011-2012](#) », *Série de documents de recherche – Revenu*, n° 002, produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2013002-fra.htm>.

STATISTIQUE CANADA. 2017. « [Les enfants vivant dans un ménage à faible revenu](#) », *Recensement en bref*, produit n° 98-200-X2016012 au catalogue de Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016012/98-200-x2016012-fra.cfm>.

STATISTIQUE CANADA. 2018. [Dictionnaire, Recensement de la population de 2016](#), produit n° 98-301-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>.

STATISTIQUE CANADA. 2019. [Diversité de la population noire au Canada : un aperçu](#), produit no 89-657-X2019002 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019002-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA. 2020. [La population noire au Canada : éducation, travail et résilience](#), produit n° 89-657-X2019002 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2020002-fra.htm>.

THOMAS, Derrick. 2001. « [L'évolution de la situation des immigrants dans la famille au Canada](#) », *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, p. 16 à 22. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/type/analyses?texte=Thomas&pubyear=2001>.

THOMAS, Kevin J. 2011. « Familial Influences on Poverty Among Young Children in Black Immigrant, U.S.-Born Black, and Nonblack Immigrant Families », *Demography*, vol. 48, n° 2, p. 437 à 460.

THOMAS-HOPE, Elizabeth. 2001. « Tendencias y patrones de migración internacional de los países del Caribe », *Notas de población*, année XXVIII, n° 73, p. 101 à 128.

TURCOTTE, Martin. 2019. « [Résultats en éducation et sur le marché du travail des enfants issus de l'immigration selon leur région d'origine](#) », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, produit n° 89-657 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019018-fra.htm>.

TURCOTTE, Martin. 2020. « Parcours scolaires et transitions sur le marché du travail des jeunes Noirs au Canada », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

UNHCR. 2019. *Global Trends. Forced Displacement in 2018*, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève. <https://www.unhcr.org/5d08d7ee7.pdf>.

VAUSE, Sophie, et Sorana TOMA. 2015. « Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République démocratique du Congo? », *Population*, vol. 70, n° 1, p. 41 à 67.

WALDRON, I. 2018. *There's something in the water: Environmental racism in Indigenous & Black communities*, Halifax, Fernwood Publishing.

WALDRON, I.R.G. 2019. « Archetypes of Black womanhood: Implications for mental health, coping and help-seeking », In M. Zangeneh (Ed), *Advances in mental health and addiction*, New York, Springer Publishing.